



**ACTUALISATION DU DOCUMENT DE REFERENCE (*)
DEPOSEE AUPRES DE LA COMMISSION DES OPERATIONS DE BOURSE
LE 1^{er} OCTOBRE 2002 SOUS LE NUMERO D.02-217/A1**

(*) déposé auprès de la Commission des opérations de bourse le 12 avril 2002 sous le numéro D.02-217

SOMMAIRE

- 1 - Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2002**
- 2 - Evénements récents**
- 3 - Etats financiers au 30 juin 2002**
- 4 - Capital social et répartition du capital**
- 5 - Evolution du capital depuis le 31/12/2001**
- 6 - Administration et direction**
- 7 - Responsable du Document de référence et de son actualisation**
- 8 - Responsables du contrôle des comptes**

1 - Rapport d'activité du 1^{er} semestre 2002

Les comptes consolidés du 1^{er} semestre 2002 de NATEXIS BANQUES POPULAIRES ont été établis conformément au Règlement 99-07 du Comité de la Réglementation Comptable sur les règles de consolidation et au règlement 2000-04 relatif à la présentation des documents de synthèse consolidés.

Le périmètre de consolidation n'a pas connu de variation significative entre les deux périodes comparables : 30 juin 2002 et 30 juin 2001.

Néanmoins, le groupe contrôle désormais BPAM et Interépargne à 100 % à la suite du rachat de la part des minoritaires dans le capital de ces filiales ; en conséquence BPAM est consolidée par intégration globale en 2002 alors qu'elle était intégrée proportionnellement en 2001.

La prise de contrôle majoritaire de COFACE étant intervenue en juillet 2002, la société reste consolidée par mise en équivalence dans les comptes du 1^{er} semestre 2002.

Compte de résultat consolidé de NATEXIS BANQUES POPULAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2001
Produit Net Bancaire	879	960
Charges générales d'exploitation		
- Frais de personnel	- 323	- 317
- Autres frais et amortissements	- 290	- 272
Résultat Brut d'Exploitation	266	371
- Coût du risque	- 86	- 86
- Gains ou pertes sur actifs immobilisés	13	3
- Résultat des sociétés mises en équivalence	1	8
Résultat courant avant impôt	194	296
- Eléments exceptionnels	- 34	- 2
- Impôt	- 52	- 77
- Ecart d'acquisition	- 17	- 10
- Dotation au FRBG	19	0
- Intérêts minoritaires	- 20	- 31
Résultat Net Part du Groupe	90	175

ACTIVITE

NATEXIS BANQUES POPULAIRES a connu une évolution contrastée de ses activités : l'activité commerciale d'ensemble a bien résisté dans un environnement pourtant dégradé, en particulier en deuxième partie de semestre. Le Produit net bancaire connaît une nouvelle progression dans deux des trois métiers, une baisse étant enregistrée dans le métier Investissement, particulièrement dans la filière Capital investissement.

Le Produit net bancaire des métiers s'établit à 894 millions d'euros en baisse de 4% sur le premier semestre 2001 et en hausse de 2% sur le second semestre. Les opérations « hors métiers » et en particulier la dépréciation des portefeuilles actions de la trésorerie sociale ramènent le Produit net bancaire total à 879 millions d'euros.

L'évolution par métier est la suivante :

- Financement : + 4% à 440 millions d'euros.

Cette hausse est due aux bonnes performances commerciales, tant des Activités bancaires (+ 4%) que des Financements spécialisés (+ 5%). Les encours pondérés du métier sont quasi stables d'un semestre à l'autre pour s'établir à 37,4 milliards d'euros au 30 juin 2002.

- Investissement : - 28% à 163 millions d'euros.

Les activités de marchés réalisent un PNB de 144 millions d'euros, comparable à celui du premier semestre 2001 malgré la très mauvaise conjoncture boursière qui affecte le métier Actions. Le PNB du Capital investissement est en fort recul à 19 millions d'euros en raison des mauvaises conditions de marché.

- Service : + 3% à 291 millions d'euros.

La morosité des marchés boursiers a entraîné une forte baisse du nombre d'ordres exécutés. Dès lors, le PNB de la filière Services bancaires, financiers et technologiques recule de 2%, malgré les bonnes performances des services bancaires (+ 12% à 34 millions d'euros). Le PNB de la Gestion pour compte de tiers s'inscrit en hausse (+ 7%). Les actifs gérés atteignent 72,4 milliards d'euros, en progression de 4% sur le semestre, grâce à une collecte nette de 4,4 milliards d'euros, malgré un effet valorisation négatif.

La part des commissions dans le Produit net bancaire s'établit à 49% contre 44% au premier semestre 2001.

RESULTATS

Après une progression de 17% en 2001 (en année complète, par rapport à 2000), les charges du semestre sont en hausse de 4% (3% à périmètre constant¹) par rapport au premier semestre 2001 (+ 2% pour les seuls frais de personnel). Cette évolution est la première traduction de l'achèvement progressif, dans le courant de cette année, d'importants programmes de rationalisation et d'équipement qui avaient pesé en 2001.

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 266 millions d'euros (- 28% sur le premier semestre 2001).

Le coefficient d'exploitation ressort à 69,7 % sur le semestre contre 61,3% au premier semestre 2001.

Le coût du risque s'établit à 86 millions d'euros, niveau stable par rapport au premier semestre 2001 (86 millions d'euros) et en diminution sur le second semestre 2001 (99 millions d'euros). Cette bonne tenue globale du coût du risque dans une conjoncture difficile recouvre d'une part une hausse des risques individualisés par rapport à un premier semestre 2001 faible et d'autre part une baisse des provisions sectorielles et géographiques liée à une réduction volontaire des expositions de l'entreprise sur les zones les plus risquées.

¹ c'est-à-dire ajusté de la reprise à 100% de Banque Populaire Asset Management intervenue début 2002. Jusqu'à fin 2001, BPAM était consolidé par intégration proportionnelle (70%).

Le taux de provisionnement sur les zones géographiques sensibles a été soit maintenu soit amélioré.

Les charges liées au risque qui, dans certaines activités, viennent comptablement en déduction du Produit net bancaire ont en revanche progressées ; ajustée de ce facteur, la charge du risque total imputable économiquement aux métiers est en progression de 21% entre le premier semestre 2001 et le premier semestre 2002.

Pour chacun des trois grands métiers, le résultat courant, défini comme le résultat avant éléments exceptionnels, FRBG, impôts et minoritaires, s'établit à :

- Financement :	137 millions d'euros
- Investissement :	21 millions d'euros
- Service :	54 millions d'euros

Par rapport à 2001, la situation fiscale de la société se traduit par un alourdissement du taux d'imposition apparent. La charge fiscale s'établit à 51,7 millions d'euros (soit 66% de la totalité de l'impôt payé sur l'exercice 2001).

Le résultat net part du groupe s'élève à 90 millions d'euros en baisse de 49% sur le premier semestre 2001 (et en baisse de 22% sur le deuxième semestre 2001). Calculé sur une base annualisée sur le nombre moyen d'actions du semestre, le bénéfice net par action ressort à 4,1 euros.

Structure financière

Au 30 juin 2002, les fonds propres réglementaires s'élèvent à 5,7 milliards d'euros dont 4milliards d'euros de noyau dur.

L'actif net comptable par action au 30 juin s'élève à 85 euros (79 euros après déduction des écarts d'acquisition).

Le ratio Tier one s'établit à 6,9% (porté à 7% après acquisition de COFACE et émission d'actions préférentielles en juillet 2002).

Perspectives

A l'issue de l'OPA lancée le 19 juillet 2002, NATEXIS BANQUES POPULAIRES détient 98,04% de COFACE. Pour le second semestre COFACE et ses filiales contribueront aux comptes consolidés sur la base d'une intégration globale. Le rachat du courtier américain ARNHOLD S. BLEICHROEDER réalisé en fin d'année n'aura d'effet significatif dans les comptes qu'à partir de 2003.

Dans le climat d'incertitude et de crise financière qui prévaut depuis le début d'année, il est difficile d'anticiper une forte inflexion, positive ou négative, des résultats pour l'ensemble de l'année 2002. L'effort de maîtrise des charges sera poursuivi avec vigueur.

2 - Evénements récents

2-1 Montée de DZ Bank dans le capital de NATEXIS BANQUES POPULAIRES

Le 16 mai 2002, DZ Bank a porté sa participation de 0,4 % à 2 % dans le capital de NATEXIS BANQUES POPULAIRES en achetant 710 000 actions auprès de la Banque Fédérale des Banques Populaires. Cette transaction s'inscrit dans le cadre du partenariat à long terme annoncé fin décembre 2001 entre DZ Bank et le Groupe Banques Populaires; la montée de DZ Bank dans le capital de NATEXIS BANQUES POPULAIRES, jusqu'à un montant maximum de 5 % du capital, s'accompagnera d'un accroissement progressif et parallèle de la participation que détient la Banque Fédérale des Banques Populaires dans la banque allemande. Cet échange de participation conforte le caractère structurant du partenariat engagé.

2-2 Acquisition de COFACE

Les principales étapes de l'acquisition de COFACE ont été les suivantes :

- Situation de départ : NATEXIS BANQUES POPULAIRES est un actionnaire historique de COFACE et détient 19,14 % de son capital,
- Le 29 mars 2002 : NATEXIS BANQUES POPULAIRES signe un accord avec la SCOR portant sur l'achat de son bloc dans COFACE (35,26 % du capital),
- Le 26 juin 2002 : NATEXIS BANQUES POPULAIRES acquiert des actions COFACE détenues par Crédit Agricole S.A. et détient alors 21,72 % du capital de COFACE,
- Le 4 juillet 2002 : Finalisation de l'acquisition du bloc de la SCOR ; NATEXIS BANQUES POPULAIRES détient 56,64 % du capital de COFACE,
- Du 19 juillet au 1^{er} Août 2002 inclus : Offre Publique d'Achat simplifiée de NATEXIS BANQUES POPULAIRES sur le reste des actions non détenues par elle,
- Le 2 août 2002 : Clôture de l'offre ; NATEXIS BANQUES POPULAIRES détient 98,04 % du capital et 98,63 % des droits de vote de COFACE.

Sur cette opération, on peut se reporter aux communiqués de presse diffusés par NATEXIS BANQUES POPULAIRES (consultables sur le site internet : www.nxbp.banquepopulaire.fr) et aux avis de dépôt, d'ouverture, et de résultat du Conseil des marchés financiers (consultables sur le site internet : www.cmf-france.org).

2-3 Acquisition des activités d'intermédiation d'ARNHOLD & S. BLEICHROEDER HOLDINGS

Le 2 juillet 2002, NATEXIS BANQUES POPULAIRES et ARNHOLD & S. BLEICHROEDER HOLDINGS ont diffusé un communiqué de presse commun dont les principaux éléments étaient les suivants :

« NATEXIS BANQUES POPULAIRES acquiert les activités d'intermédiation de l'entreprise d'investissement américaine ARNHOLD & S. BLEICHROEDER HOLDINGS.

NATEXIS BANQUES POPULAIRES et ARNHOLD & S. BLEICHROEDER HOLDINGS annoncent aujourd'hui la signature d'un accord par lequel NATEXIS BANQUES POPULAIRES se verra apporter les activités d'intermédiation sur les marchés actions et de corporate finance de ARNHOLD & S. BLEICHROEDER HOLDINGS. Ces activités sont exercées par la société ARNHOLD & S. BLEICHROEDER, filiale à 100 % de ARNHOLD & S. BLEICHROEDER HOLDINGS.

Aux termes de cet accord, ARNHOLD & S. BLEICHROEDER versera un dividende avant la finalisation de la transaction, à son actionnaire, et NATEXIS BANQUES POPULAIRES se verra apporter par ARNHOLD & S. BLEICHROEDER HOLDINGS la totalité des actions de la société ARNHOLD & S. BLEICHROEDER, dont le nom deviendra NATEXIS BLEICHROEDER, en échange d'actions NATEXIS BANQUES POPULAIRES à émettre pour une valeur de 105 millions de dollars. NATEXIS BANQUES POPULAIRES s'assurera qu'ARNHOLD & S. BLEICHROEDER disposera du capital réglementaire nécessaire. La nouvelle entité constituera avec NATEXIS CAPITAL la ligne d'activité mondiale « actions » au sein de la filiale Activités de Marchés de NATEXIS BANQUES POPULAIRES.

La société ARNHOLD & S. BLEICHROEDER a son siège à New York et est une filiale distincte de ARNHOLD & S. BLEICHROEDER HOLDINGS. Elle propose des services d'intermédiation - y compris le routage sur une soixantaine de bourses dans le monde -, de trading, de recherche sur les valeurs mobilières américaines et internationales. Elle exerce également des activités de corporate finance et de fusions-acquisitions, notamment entre l'Europe et les Etats-Unis. Sa clientèle est constituée d'entreprises, d'institutionnels et de particuliers à patrimoine élevé.

NATEXIS BANQUES POPULAIRES et ARNHOLD & S. BLEICHROEDER HOLDINGS prévoient de finaliser la transaction à l'automne 2002.

L'opération doit faire l'objet de plusieurs autorisations préalables. Elle est notamment soumise à l'approbation du changement de contrôle de la société ARNHOLD & S. BLEICHROEDER par le New York Stock Exchange, par la National Association of Securities Dealers et les autres autorités réglementaires américaines, ainsi qu'à l'obtention par NATEXIS BANQUES POPULAIRES et par la Banque Fédérale des Banques Populaires auprès du Federal Reserve Board du statut de « financial holding company » aux Etats-Unis, et à l'expiration des délais prévus par le Hart-Scott-Rodino Antitrust Improvements Act.

L'opération devra également être approuvée par une majorité des 2/3 des actionnaires de NATEXIS BANQUES POPULAIRES réunis en Assemblée Générale Extraordinaire pour décider d'une augmentation de capital, ainsi que par une majorité des 2/3 des actionnaires d'ARNHOLD & S. BLEICHROEDER HOLDINGS.

Le prix d'émission des actions nouvelles à émettre sera égal à la moyenne des cours de clôture pendant une période de quinze jours de bourse consécutifs précédant la date de publication de la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire. A titre indicatif, sur la base d'un cours de l'action NATEXIS BANQUES POPULAIRES de 89 euros, ARNHOLD & S. BLEICHROEDER HOLDINGS détiendrait 2,6 % du capital de NATEXIS BANQUES POPULAIRES.

NATEXIS BANQUES POPULAIRES était conseillé par Dresdner Kleinwort Wasserstein et par Sullivan & Cromwell.

ARNHOLD & S. BLEICHROEDER HOLDINGS était conseillé par Crédit Suisse First Boston et par Shearman & Sterling.

Dans le cadre de cette acquisition, la société ARNHOLD & S. BLEICHROEDER HOLDINGS s'est engagée à conserver au minimum 45% des titres émis en rémunération de son apport pendant une période de cinq ans minimum. Les autres actions (55%) pourront être cédées progressivement, dans le cadre de fenêtres et de paliers prédéterminés. »

Par ailleurs un mécanisme de protection en cas de baisse du cours de l'action NATEXIS BANQUES POPULAIRES a été signé entre la Banque Fédérale des Banques Populaires, actionnaire majoritaire de NATEXIS BANQUES POPULAIRES, et ARNHOLD & S. BLEICHROEDER HOLDINGS ; ce mécanisme est fondé sur une remise par la Banque Fédérale des Banques Populaires d'actions NATEXIS BANQUES POPULAIRES supplémentaires qu'elle détient. La protection en cas de baisse du cours de l'action NATEXIS BANQUES POPULAIRES en dessous du cours de référence qui sera retenu dans la convention d'apport ne porte au maximum que sur 55% des titres qui seront remis en rémunération de l'apport.

3 - Etats financiers au 30 juin 2002

3-1 Bilan et hors-bilan consolidés au 30/06/2002

3-2 Compte de résultat consolidé au 30/06/2002

3-3 Annexes aux comptes consolidés

**3-4 Rapport sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés
pour la période du 1^{er} janvier 2002 au 30 juin 2002**

NATEXIS BANQUES POPULAIRES
BILANS CONSOLIDES COMPARES

	En millions d'euros	30/06/2002	31/12/2001	30/06/2001
	ACTIF			
3	Opérations interbancaires et assimilées <i>dont activité institutionnelle</i>	52 046 1 511	22 757 1 267	28 253 1 359
4	Opérations avec la clientèle <i>dont activité institutionnelle</i>	34 881 146	34 204 251	33 909 336
4	Opérations de crédit-bail et assimilées	5 257	5 204	5 088
5	Obligations, actions , autres titres à revenu fixe et variable	21 328	19 498	19 883
6	Placements des entreprises d'assurance	19 908	19 593	19 162
7	Participations , parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme	640	489	495
8	Immobilisations corporelles et incorporelles	541	529	640
9	Ecarts d'acquisition	379	238	231
10	Comptes de régularisation et actifs divers <i>dont activité institutionnelle</i>	9 487 3	7 842 1	8 582 0
	TOTAL ACTIF.....	144 467	110 354	116 243
	<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>1 660</i>	<i>1 519</i>	<i>1 695</i>

NATEXIS BANQUES POPULAIRES

BILANS CONSOLIDES COMPARES

		30/06/2002	31/12/2001	30/06/2001
	En millions d'euros			
	PASSIF			
11	Opérations interbancaires et assimilées	45 214	35 624	41 240
	<i>dont activité institutionnelle</i>	1 130	1 279	1 259
12	Opérations avec la clientèle	32 324	14 264	13 289
	<i>dont activité institutionnelle</i>	153	36	128
13	Dettes représentées par un titre	25 100	23 411	25 609
	<i>dont activité institutionnelle</i>	305	305	305
6	Provisions techniques des entreprises d'assurance	17 582	17 254	16 770
14	Comptes de régularisation et passifs divers	16 787	12 366	11 881
	<i>dont activité institutionnelle</i>	165	106	124
9	Ecarts d'acquisition	96	103	109
15	Provisions pour risques et charges	733	758	802
16	Dettes subordonnées	2 207	2 023	2 225
17	Fonds pour risques bancaires généraux	244	263	264
17	Intérêts minoritaires	535	620	624
	Capitaux propres part du Groupe (hors FRBG)	3 645	3 668	3 430
17	<i>Capital souscrit</i>	721	709	684
17	<i>Primes d'émission</i>	1 618	1 579	1 475
17	<i>Réserves consolidées et autres</i>	1 216	1 089	1 096
17	<i>Résultat de l'exercice</i>	90	291	175
	TOTAL PASSIF.....	144 467	110 354	116 243
	<i>dont activité institutionnelle</i>	<i>1 753</i>	<i>1 726</i>	<i>1 816</i>

NATEXIS BANQUES POPULAIRES

HORS-BILANS CONSOLIDES COMPARES

	30/06/2002	31/12/2001	30/06/2001
En millions d'euros			
Engagements donnés			
Engagements donnés de l'activité bancaire	37 496	35 630	36 096
-Engagements de financement donnés en faveur :	20 303	19 774	20 560
d'établissements de crédit	3 625	3 503	3 453
de la clientèle	16 678	16 271	17 107
<i>dont activité institutionnelle</i>	-	13	15
-Engagements de garantie donnés en faveur:	15 539	15 237	13 309
d'établissements de crédit	1 805	1 480	1 009
de la clientèle	13 734	13 757	12 300
<i>dont activité institutionnelle</i>	13	28	33
-Engagements sur titres donnés	1 654	619	2 227
dont titres acquis avec faculté de rachat	-	-	-
Engagements reçus			
Engagements reçus de l'activité bancaire	9 468	4 142	5 813
-Engagements de financement reçus d'établissements de crédit	3 071	1 665	2 132
-Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit	2 885	2 195	2 199
-Engagements sur titres reçus	3 512	282	1 482
dont titres vendus avec faculté de rachat	-	-	-

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES COMPARES

cf notes n°		30/06/02	30/06/01	31/12/01
	En millions d'euros			
21	Intérêts et produits assimilés	2 803	2 722	5 272
22	Intérêts et charges assimilées	(2 478)	(2 682)	(5 096)
23	Revenus des titres à revenu variable	26	18	48
24	Commissions nettes	269	277	549
25	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	98	323	396
26	Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	(19)	114	293
	Autres produits (charges) d'exploitation bancaire nets (nettes)	35	40	115
27	Marge brute des activités d'assurance	113	110	204
28	Produits nets des autres activités	32	38	59
34	PRODUIT NET BANCAIRE	879	960	1 840
29	Charges générales d'exploitation	(583)	(575)	(1 184)
	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	(30)	(14)	(43)
	RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	266	371	613
30	Coût du risque	(86)	(86)	(184)
	RESULTAT D'EXPLOITATION	180	285	429
	Quote-part dans le résultat net des entreprises mises en équivalence	1	8	13
31	Gains ou pertes sur actifs immobilisés	13	2	3
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	194	295	445
32	Résultat exceptionnel	(34)	(2)	3
33	Impôt sur les bénéfices	(52)	(77)	(79)
	Amortissement des écarts d'acquisition	(17)	(10)	(20)
	Dotations/Reprises au F R B G	19	-	-
	Intérêts minoritaires	(20)	(31)	(58)
34	RESULTAT NET- PART DU GROUPE	90	175	291

résultat par action**4.06****8.20****6.73**

Résultat net consolidé - part du groupe - par action, calculé sur base annualisée en retenant le nombre moyen d'actions sur l'exercice

résultat dilué par action**3.98****8.20****6.57**

Résultat net consolidé - part du groupe - par action, calculé sur base annualisée en retenant le nombre d'actions à la clôture de l'exercice

3-3 Annexes aux comptes consolidés

Note 1. Principes et méthodes de consolidation

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux principes comptables généralement admis et aux règlements du Comité de la Réglementation Comptable, notamment le règlement n° 99-07 sur les règles de consolidation et le règlement n° 2000-04 relatif à la présentation des documents de synthèse consolidés.

1.1. Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de NATEXIS BANQUES POPULAIRES regroupent les comptes de NATEXIS BANQUES POPULAIRES et de ses principales filiales.

Seules les filiales dont l'apport est significatif sont consolidées. La notion de significativité ne se calcule pas en fonction de seuils numériques mais d'une appréciation qualitative sur la pertinence de l'apport pour les comptes du groupe. Ainsi les filiales de logistique informatique ont été incluses dans le périmètre de consolidation en fonction de leur impact significatif sur la répartition des frais généraux consolidés entre frais de personnel et autres charges d'exploitation.

Les principales modifications intervenues au cours du premier semestre 2002 ont été les suivantes :

- déconsolidation de CITA dont l'activité n'est plus significative à l'échelle du groupe.
- déconsolidation de la SCI Villcom, suite à la cession de ses actifs.
- entrée de Spéf LBO, société de gestion de fonds participant à la transmission d'entreprises.
- entrée de ZAO NATEXIS BANQUES POPULAIRES, filiale bancaire en Russie.
- cession de CFJPE, société de capital investissement.
- rachat des minoritaires de BPAM et Interépargne, le groupe contrôle désormais 100 % du capital de ces filiales. De ce fait BPAM est consolidée par intégration globale alors qu'en 2001, elle l'était en intégration proportionnelle.
- Coface : au 30 juin 2002, la société reste consolidée par mise en équivalence, l'OPA étant un événement du second semestre.

1.2. Présentation des comptes

1.21 Comptes consolidés

Les états financiers sont présentés en millions d'euros avec un comparatif sur trois périodes.

1.22 Activité institutionnelle

Les emplois, ressources et engagements de la banque au titre de son activité institutionnelle sont identifiés au bilan et hors bilan en extrait de chacune des rubriques concernées par les procédures dont la gestion a été confiée à NATEXIS BANQUES POPULAIRES par l'Etat.

La loi de finances rectificative pour 2001 (n° 2001-1276 du 28 décembre 2001), dans son article 84, prolonge jusqu'au 31 décembre 2005 la durée de la mission de NATEXIS BANQUES POPULAIRES ou toutes sociétés qu'elle contrôle, de gérer un ensemble de procédures publiques pour compte de l'Etat. Les opérations relevant de ces missions font l'objet d'un enregistrement comptable distinct et certaines d'entre elles peuvent recevoir la garantie de l'Etat. Ces dispositions constituent le patrimoine de NATEXIS BANQUES POPULAIRES affecté à la gestion des procédures et sur lequel l'Etat et les autres créanciers des procédures ont un droit spécifique.

1.3. Méthode de consolidation

Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Les comptes des entreprises contrôlées de manière conjointe sont consolidés par la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles NATEXIS BANQUES POPULAIRES exerce une influence notable (soit un pourcentage de contrôle généralement compris entre 20 % et 50 % inclus), sont consolidées par la méthode de la mise en équivalence.

1.4. Dates de clôture

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes semestriels au 30 juin des sociétés du groupe.

1.5. Ecarts d'acquisition

Lors de la première consolidation d'une participation, la différence entre le coût d'acquisition des titres de participation et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition, amorti selon un plan approprié tenant compte des objectifs et des caractéristiques de l'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs et négatifs sont amortis linéairement sur une période n'excédant pas 10 ans. Pour les montants inférieurs à un million d'euros, l'amortissement se fait sur un an.

En cas de cession partielle des titres, l'écart d'acquisition restant à amortir, qu'il soit positif ou négatif est repris au prorata des titres cédés.

Aucun écart d'acquisition n'est imputé sur les capitaux propres, NATEXIS BANQUES POPULAIRES n'ayant pas utilisé la méthode dérogatoire prévue au § 215 du règlement CRC n° 99-07.

Les écarts d'acquisition actif et passif font l'objet d'une information en note 9.

1.6. Conversion des comptes des filiales et succursales étrangères

Le bilan des filiales et succursales étrangères est converti en euros aux cours de fin d'exercice (cours indicatifs de la Banque de France), à l'exception du capital, des réserves et des dotations en capital qui sont convertis aux cours historiques. Les écarts de conversion en résultant sont portés dans les capitaux propres.

Les cours moyens de l'exercice (cours quotidiens indicatifs de la Banque de France) sont utilisés pour la conversion des produits et charges. La différence de valorisation des résultats de l'exercice entre le cours moyen et le cours de clôture est également portée dans les capitaux propres dans la rubrique "écart de conversion".

1.7. Opérations de crédit-bail

Les opérations de crédit-bail effectuées par les filiales de NATEXIS BANQUES POPULAIRES spécialisées dans ce domaine, sont classées dans une rubrique spécifique pour leur valeur déterminée selon les principes de la comptabilité financière. L'impôt différé est calculé sur la totalité de la réserve financière.

1.8 Opérations de crédit-bail locataire

NATEXIS BANQUES POPULAIRES a opté le 31 décembre 2000 pour le retraitement des opérations de crédit-bail locataire en retenant la méthode préférentielle. Les immobilisations d'exploitation financées au moyen de contrats de crédit-bail (crédit preneur) sont retraitées en consolidation à l'actif du bilan en poste immobilisations corporelles lorsqu'elles sont significatives, et amorties sur la durée prévue pour des biens de même catégorie.

1.9. Retraitements et opérations réciproques

Préalablement à la consolidation, les comptes sociaux des sociétés consolidées font, le cas échéant, l'objet de retraitements afin qu'ils soient mis en conformité avec les principes comptables du groupe décrits ci-après.

Les soldes réciproques, ainsi que les pertes et profits résultant d'opérations entre sociétés du groupe, sont éliminés.

Les principes comptables et les règles d'évaluation spécifiques aux activités non bancaires sont maintenus dans les comptes consolidés, notamment ceux applicables aux comptes des filiales d'assurance. Le maintien des règles comptables du secteur de l'assurance ne signifie pas la remise en cause du principe d'élimination des opérations réciproques. La symétrie, placements à l'actif et provisions techniques au passif, organisée pour la protection des assurés dans les comptes individuels est rompue dans les comptes consolidés. Il en résulte que les provisions techniques sont couvertes par des actifs d'assurance et des actifs bancaires.

1.10. Autres provisions assimilées à des réserves

La provision spéciale de réévaluation et la provision pour investissement, constatées uniquement en application de la législation fiscale, sont incorporées aux réserves consolidées. Les variations annuelles de ces provisions sont extournées du compte de résultat.

1.11. Intégration globale des entreprises d'assurance

Au 1^{er} janvier 2001, sont entrées en application les nouvelles règles de consolidation des sociétés d'assurance. Désormais, l'intégration des comptes des filiales d'assurance s'effectue selon les principes suivants :

- les charges et produits font l'objet d'un classement par nature selon les principes bancaires et non par destination
- les postes de bilan et de hors bilan sont présentés dans les postes de même nature que ceux existants selon le format bancaire

Les éléments spécifiques à l'activité d'assurance sont regroupés sur quelques postes nouveaux :

- au bilan, deux postes sont créés respectivement à l'actif et au passif, soit placements des entreprises d'assurance et provisions techniques des entreprises d'assurance
- au compte de résultat apparaît une marge brute des activités d'assurance

La réserve de capitalisation des entreprises d'assurance a été retraitée en capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2001 sous déduction d'un montant représentant un scénario d'évolution défavorable de la courbe des taux affectant les titres passibles de la réserve. Ce retraitement donne lieu à constatation d'une participation bénéficiaire différée à hauteur du risque calculé.

La provision pour égalisation est éliminée et reclassée en réserves consolidées sauf pour la partie retenue dans le calcul du résultat technique reversé conventionnellement aux apporteurs de contrats. Ce retraitement donne lieu à constatation d'une participation bénéficiaire différée et d'un impôt différé passif.

Les variations du semestre de la réserve de capitalisation et de la provision pour égalisation sont extournées du résultat consolidé et donnent lieu à des dotations ou reprises sur les participations bénéficiaires différées et l'impôt différé constatés.

1.12. Notes aux états financiers

Les données chiffrées mentionnées dans les notes sont exprimées en millions d'euros (sauf mention particulière).

Note 2. Principes comptables et méthodes d'évaluation

2.1. Prêts à la clientèle

Les prêts sont enregistrés au bilan à leur valeur nominale. Les prêts consentis signés mais non encore versés sont enregistrés en hors bilan dans la catégorie "engagements de financement".

2.2. Politique de provisions

Depuis l'exercice 2000, NATEXIS BANQUES POPULAIRES articule sa politique de couverture des risques autour de 3 niveaux de provisionnement :

A) Provisions individualisées

- Risques en capital

Lorsqu'il survient un risque de non recouvrement partiel ou total des créances, ou de non tenue des engagements des débiteurs, des provisions pour dépréciations ou pour risques sont dotées au compte de résultat, au poste "coût du risque". Ces provisions sont déterminées sur la base d'examen trimestriels, dossier par dossier et pays par pays, en tenant compte de l'analyse du risque et des garanties disponibles. Pour les opérations de crédit-bail et assimilées, les plus et moins values de cession ainsi que les dotations et reprises de provision (biens loués et immobilisations temporairement non loués) sont inscrits en "produit net bancaire". Les indemnités de résiliation sont enregistrées au niveau des « intérêts et produits assimilés ». Seule la fraction en capital des loyers douteux est provisionnée en "coût du risque".

- Risques en intérêts

En application de la réglementation bancaire :

- Les intérêts courus et échus des prêts faisant l'objet d'une procédure judiciaire sont portés en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés. Si ces intérêts viennent à être payés, ils sont enregistrés dans cette rubrique lors de leur encaissement.
- Les intérêts concernant des clients pour lesquels des échéances restent impayées pendant plus de trois mois ou le cas échéant six et neuf mois, sont également provisionnés pour leur totalité en minoration des comptes d'intérêts dans lesquels ils ont été enregistrés initialement.
- Par contagion, l'encours en capital de ces clients est classé en créances douteuses même si l'analyse du risque ne conduit pas à provisionner le risque en capital.
- Il en est de même pour les biens loués en crédit-bail ; ils sont déclassés en créances douteuses pour leur montant d'encours financier lorsqu'il existe une échéance de loyer ou de frais accessoires impayée depuis plus de trois mois (mobilier) ou six mois (immobilier).

- Retraitement des risques souverains de l'ex BFCE

En 1991 et 1992, il a été procédé sur les actifs de l'ex- BFCE à des opérations de retraitement des risques souverains selon deux schémas, l'un de "sortie de bilan" (defeasance), l'autre "d'option de vente".

Le prêt accordé dans le cadre de l'opération de sortie de bilan a pu être ramené d'un montant initial de 168 millions d'USD à 37 millions d'USD à fin juin 2002 après cession par la société ayant acquis les crédits financiers à risque, des actifs sur le marché secondaire.

A la suite de cessions de créances et des remboursements contractuels des crédits couverts par l'option de vente, cette dernière a pu être réduite à fin juin 2002 à un montant notionnel de 110 millions en contre-valeur euro contre un notionnel initial de 438 millions en contre-valeur euro. Ces réductions successives ont donné lieu à des annulations partielles de l'option de vente, dont est bénéficiaire NATEXIS BANQUES POPULAIRES, et ont été effectuées contre paiement à cette dernière d'indemnités. La prime d'option de vente a pu être ramenée ainsi d'un montant initial de 54 millions d'euros à 19 millions au 30 juin 2002.

B) Provisions sectorielles et géographiques

- 1/ Les provisions sectorielles et géographiques couvrent certains domaines d'activité de NATEXIS BANQUES POPULAIRES présentant des risques potentiels futurs mais non avérés. Elles intègrent notamment les provisions fiscales pour risques pays. Ces domaines, et le niveau de provisionnement, ont vocation à évoluer dans le temps en fonction des cycles économiques des différents secteurs d'activité et géographiques.
- 2/ Les créances du groupe comportant des risques souverains et n'ayant pas fait l'objet des retraitements évoqués au paragraphe A) sont périodiquement analysées et provisionnées en tenant compte de la méthodologie préconisée par les autorités de tutelle et de l'estimation de la valeur de ces créances sur le marché secondaire des risques pays.

C) Fonds pour Risques Bancaires Généraux (FRBG)

Pour compléter la couverture générale de ses risques, NATEXIS BANQUES POPULAIRES constitue un fonds pour risques bancaires généraux qui a supporté l'impôt.

2.3. Opérations de titrisation

Les opérations de titrisation en cours ont pour effet de transférer le risque de crédit sans céder les portefeuilles de référence. Il s'agit d'opérations de titrisation synthétique à base de dérivés de crédits conclus avec des banques tierces conjointement avec des entités ad hoc. Les dérivés de crédits sont assimilés dans leur principe à des assurances crédits et fournissent une protection contre le risque de signature (faillite, restructuration des termes d'un actif de référence et incapacité de payer) sur les débiteurs composant le portefeuille. Les entités ad hoc ne sont pas consolidées car leurs comptes ne reflètent que la protection accordée à NATEXIS BANQUES POPULAIRES et sa couverture sur les marchés, le risque résiduel étant assuré par les investisseurs qui financent l'entité.

2.4. Créances, dettes et engagements libellés en devises

Les créances, dettes et engagements de hors bilan, sont convertis en euros aux cours en vigueur à la date d'arrêt des comptes. La différence de change est directement inscrite en résultat.

En revanche, les différences de change mises en évidence lors de la conversion des emprunts bénéficiant de la garantie de change de l'Etat ou afférentes à l'activité institutionnelle sont inscrites en comptes de régularisation.

2.5. Portefeuille-titres

a) Opérations sur titres (transaction, placement, investissement)

Les règles suivantes sont applicables quel que soit le support juridique utilisé (action, obligation, bon du trésor, certificat de dépôt, billet à ordre négociable, titre de créance négociable, etc...) et sont fonction de la finalité des opérations :

- Titres de transaction : il s'agit des titres acquis ou vendus dès l'origine avec l'intention de les revendre ou de les racheter à brève échéance et qui sont négociables sur des marchés dont la liquidité est assurée.

Les titres sont comptabilisés au prix de transaction (frais et, le cas échéant, intérêts courus compris). A chaque date d'arrêté comptable, ils sont évalués en valeur de marché et le solde global des écarts d'évaluation est porté au compte de résultat en charges ou en produits. S'ils viennent à être détenus plus de 6 mois, ils sont transférés en titres de placement au prix de marché du jour de reclassement.

- Titres de placement : ces titres sont acquis avec une intention de détention supérieure à 6 mois ; ils sont évalués individuellement à la clôture de l'exercice au plus bas du coût d'acquisition ou de la valeur estimative. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provisions, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées. L'écart éventuel entre le prix d'acquisition, coupons courus exclus, et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement.
- Titres d'investissement : les titres d'investissement correspondent à des titres à revenu fixe que la société a acquis avec l'intention de les détenir de façon durable et font l'objet soit d'un financement spécifique soit d'une couverture adéquate en matière de risque de taux. Ces titres sont enregistrés pour leur prix d'acquisition, coupons courus exclus, et l'écart éventuel entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est enregistré en résultat au prorata de la durée restant à courir jusqu'à leur date de remboursement.

Conformément aux prescriptions réglementaires, les moins-values latentes ne sont pas provisionnées sauf s'il est prévu de céder ces titres à brève échéance, dans ce cas la provision couvre un risque de marché et est dotée en "résultat sur actifs immobilisés" ou s'il existe un risque de défaillance de la contrepartie auquel cas la dotation est classée en "coût du risque".

- Actions propres : les achats visent quatre finalités, d'abord la régularisation du cours de l'action par intervention en contre-tendance, ensuite les interventions en fonction des situations de marché, puis l'accompagnement d'opérations de croissance externe, enfin l'attribution d'actions aux salariés du groupe dans le cadre du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un plan d'épargne d'entreprise.

b) Titres de participation non consolidés et titres de l'activité de portefeuille (TAP)

- Les titres de participation non consolidés : ces titres sont évalués individuellement au plus bas de leur valeur d'usage à la date d'arrêté ou de leur coût d'acquisition. La valeur d'usage à la date d'arrêté est déterminée en fonction de critères tels que l'actif net réévalué et la rentabilité des sociétés concernées.
- Les titres de l'activité de portefeuille "TAP" : ces titres sont acquis dans le but d'en retirer, à plus ou moins long terme, une rentabilité ou un rendement satisfaisant. Ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation pour que leur valeur au bilan n'excède pas leur valeur estimative (valeur de transaction récente, valeur de rentabilité, valeur boursière ou autre méthode de valorisation retenue lors de l'acquisition).

2.6. Revenus du portefeuille-titres, corrections de valeur et résultats de cession

- Les produits des titres à revenu variable sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement.
- Les produits des titres à revenu fixe sont comptabilisés selon la méthode des intérêts courus.

- Les corrections de valeur et résultats de cession des titres sont enregistrés dans des rubriques spécifiques selon la nature des opérations :
- titres de transaction, titres de placement et TAP : "gains ou pertes" les concernant, en produit net bancaire.
- titres d'investissement : en coût du risque d'une part, lorsque les corrections de valeur correspondent à un risque de contrepartie, en gains ou pertes sur actifs immobilisés d'autre part, pour les corrections de valeur afférentes à un risque de marché et pour l'ensemble des résultats de cession.
- titres de participation et autres titres détenus à long terme : en gains ou pertes sur actifs immobilisés

2.7. Immobilisations

Immobilisations d'exploitation

- Les immobilisations de l'ancien Crédit National acquises avant le 31 décembre 1976 sont comptabilisées à leur valeur d'utilité déterminée lors de la réévaluation légale de 1976. Celles acquises depuis cette date sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations de l'ancienne BFCE sont enregistrées, dans les comptes consolidés du groupe, à leur valeur d'utilité, déterminée lors de l'acquisition de la BFCE par le Crédit National.

Les immobilisations de l'ex Caisse Centrale des Banques Populaires ont été apportées pour leur valeur nette comptable suite à l'apport partiel d'actif.

- Les immobilisations corporelles sont amorties, principalement selon le mode linéaire, sur leurs durées estimées d'utilisation.

Constructions d'exploitation	25 à 40 ans
Autres immobilisations corporelles	5 à 10 ans

Immobilisations hors exploitation

Elles sont amorties sur leurs durées estimées d'utilisation soit 30 à 40 ans.

Conformément à la lettre du Secrétaire Général de la Commission Bancaire en date du 21 octobre 1997, les actifs immobiliers hors exploitation, y compris les immeubles dits de patrimoine ou de rapport ont été provisionnés immeuble par immeuble lorsqu'il apparaissait un risque de moins-values latentes.

Les immeubles dits de patrimoine ou de rapport du groupe NATEXIS BANQUES POPULAIRES sont pour la quasi-totalité enregistrés aux bilans de sociétés immobilières, qui, comme il est précisé dans la note 1.3, sont consolidées par la méthode de l'intégration globale car elles sont placées sous contrôle exclusif du groupe.

Immeubles faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail

Les immeubles loués en crédit-bail font l'objet, conformément à la lettre évoquée ci-dessus, d'un provisionnement lorsque leur valeur comptable est supérieure à leur valeur estimée de marché et lorsqu'il existe un risque probable ou certain que l'immeuble, objet du contrat, demeure à terme la propriété du crédit bailleur.

Matériels et logiciels informatiques

Le matériel informatique est amorti selon le mode dégressif sur 5 ans.

Les logiciels acquis sont amortis sur 1 an en mode linéaire.

Le coût interne des développements des programmes informatiques est comptabilisé directement en charge de l'exercice lorsqu'ils sont destinés à un usage interne ; lorsqu'ils sont destinés à un usage commercial, les coûts sont immobilisés et amortis selon une durée d'usage appropriée.

2.8. Titres subordonnés à terme ou à durée indéterminée

Le groupe a émis des titres subordonnés à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement, en cas de liquidation, n'intervient qu'après le désintéressement des autres créanciers.

Lorsque des titres subordonnés à durée indéterminée sont assimilés à des titres amortissables, chaque paiement d'échéance a été décomposé en une fraction d'amortissement venant en élément soustractif du montant nominal et une fraction d'intérêts qui figure au compte de résultat dans les intérêts et charges assimilés.

2.9. Titres participatifs

La rémunération servie sur les titres participatifs émis est assimilée à des intérêts et inscrite, prorata temporis, en charge au compte de résultat.

2.10. Intérêts, primes, lots et commissions

Les intérêts, les primes et lots et les commissions assimilables par nature à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat prorata temporis. Les autres commissions sont enregistrées selon le critère de l'encaissement.

2.11. Primes d'aménagement de taux et de remboursement anticipé de prêts clientèle

Les primes d'aménagement de taux et les indemnités de remboursement anticipé sont considérées comme des intérêts perçus d'avance et comptabilisés dans le compte de résultat par année au prorata des pertes d'intérêts résultant du calendrier contractuel des prêts en cause.

2.12. Frais d'émission d'emprunt et frais d'augmentation de capital

- Conformément à l'option fiscale offerte par la loi du 8 août 1994 et à l'évolution de la nature des frais d'émission d'emprunts qui représentent essentiellement un complément du coût de refinancement, le groupe NATEXIS BANQUES POPULAIRES étale cette charge sur la durée de vie des emprunts pour les opérations réalisées depuis le 1er janvier 1994.
- Les frais liés aux augmentations de capital de la société mère sont imputés nets d'impôts sur la prime d'émission. Les frais d'augmentation de capital des filiales sont comptabilisés dans les charges de l'exercice.

2.13. Instruments financiers à terme fermes et conditionnels pour compte propre de NATEXIS BANQUES POPULAIRES

Le montant notionnel de ces instruments est inscrit au hors bilan à des fins de suivis interne et réglementaire mais ne figure pas parmi les engagements de hors bilan publié. L'information concernant ces instruments est disponible dans les notes annexes.

Les principes comptables appliqués diffèrent selon les instruments et les intentions d'origine (opérations de couverture ou de marché) :

a) Opérations d'échange de taux :

Ces opérations sont réalisées selon quatre finalités :

- micro-couverture (couverture affectée)
 - macro-couverture (gestion globale de bilan)
 - positions spéculatives
 - gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction
- Les deux premières catégories sont assimilées, au niveau du compte de résultat, à des opérations de prêts ou d'emprunts et les montants perçus ou payés sont incorporés prorata temporis dans le compte de résultat.
 - Le traitement comptable des positions spéculatives est identique pour les intérêts mais les moins-values constatées en date d'arrêté par rapport à la valeur de marché des contrats, sont enregistrées en résultat par voie de provision, contrairement aux opérations de couverture.
 - La dernière catégorie fait l'objet d'une évaluation instrument par instrument à la valeur du marché. Les variations de valeur d'un arrêté comptable à l'autre sont inscrites immédiatement en compte de résultat. L'évaluation est corrigée des risques de contrepartie et de la valeur actualisée des charges de gestion futures afférentes aux contrats.

b) Opérations d'échange de devises :

- Les opérations de change au comptant non dénouées sont valorisées au cours de clôture de l'exercice.
- Les opérations de change à terme de couverture font l'objet d'un enregistrement prorata temporis en compte de résultat soit sous forme de report et déport lorsqu'elles sont réalisées dans le cadre de l'activité commerciale, soit sous forme d'intérêts courus lorsqu'elles ont vocation à couvrir des actifs ou des passifs à long terme en devises.

c) Options (taux, change, actions) et contrats à terme :

Le montant notionnel de l'instrument sous-jacent sur lequel porte l'option ou le contrat à terme est enregistré en distinguant les contrats de couverture des contrats négociés dans le cadre d'opérations de marché.

Pour les opérations de couverture, les produits et charges sont rapportés de manière symétrique à ceux afférents à l'élément couvert.

Dans le cas des opérations de marché, les positions sur une classe d'options ou de contrats à terme sont revalorisées en date de situation. S'il s'agit de produits cotés sur un marché organisé ou assimilé, les variations de valeur de la position sont directement inscrites en compte de résultat. S'il s'agit de produits traités sur des marchés de gré à gré, seule une éventuelle décote constatée sur la position est enregistrée en résultat par voie de provision sur instruments financiers, les produits latents n'étant pas comptabilisés.

d) Activité institutionnelle :

Les engagements susceptibles d'être pris dans ce cadre vis-à-vis des banques octroyant directement des crédits export financés en devises, pour leur garantir une stabilisation du taux de leurs ressources, ne figurent pas au hors bilan publié. Les charges et produits sur opérations relevant de l'activité institutionnelle (swaps et garanties de stabilisation de taux) sont directement imputés ou versés au Trésor Public selon les modalités fixées conventionnellement avec celui-ci.

2.14. Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels sont déterminés en fonction du caractère significatif de leur montant, de leur degré d'anormalité par rapport à l'activité courante et de la faible probabilité de récurrence des événements concernés.

2.15. Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt du semestre est déterminée conformément à la recommandation 99 R 01 du CNC relative aux comptes intermédiaires et comprend :

- l'impôt exigible des différentes sociétés françaises , au taux de 35,43 % , au taux en vigueur localement pour les sociétés et succursales étrangères.
- l'impôt différé résultant des différences temporaires existant dans les comptes semestriels ou dû à des retraitements spécifiques à la consolidation et calculé selon la méthode du report variable.

La compensation des actifs et passifs d'impôts différés se fait au sein d'une même entité fiscale. L'entité fiscale correspond soit à l'entité elle-même soit au groupe d'intégration fiscale s'il existe. La règle de prudence consiste à ne pas constater d'impôts différés actifs nets qui ne pourraient être effectivement utilisés dans l'avenir en réduction de la charge d'impôt globale. En application de ce principe l'effet des déficits reportables n'est pas pris en compte, de même qu'il est présumé que l'économie future d'impôt ne pourra pas être récupérée si l'entité fiscale a enregistré des pertes fiscales au cours des deux derniers exercices.

Tous les décalages ont été retenus quelque soit la date de récupération ou d'exigibilité.

Le solde net d'impôt différé figure au passif en compte de régularisation.

2.16. Passifs sociaux et engagements en matière de retraite

- Les passifs sociaux provisionnés comprennent, pour l'essentiel :
 - . les indemnités et congés de fin de carrière,
 - . les allocations pour préretraite et complément sur retraite,
 - . la part patronale à verser aux mutuelles pour les retraités et préretraités,
 - . les médailles du travail.

Ces engagements sont calculés sur la base des paramètres suivants :

- . prise en compte des droits acquis,
- . taux d'actualisation de 4,75% à 5%,
- . table de mortalité : TV 88/90,
- . derniers salaires connus, y compris charges patronales,
- . taux de rotation du personnel fonction de l'historique.

Conformément à l'avis n° 2000-C du Comité d'urgence, le provisionnement intégral des engagements de retraite, méthode retenue comme préférentielle selon le règlement CRC 99-07, a été effectué par prélèvement sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2000.

2.17. Changement de méthode comptable

Le règlement 2000.06 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux passifs est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2002, il a donc été utilisé par la première fois lors de l'établissement des comptes semestriels 2002. Ce règlement détermine les conditions de reconnaissance des provisions pour risques et charges non directement liées à des opérations bancaires ou connexes et définit un passif « comme une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci ».

L'application de ce nouveau règlement n'a eu aucune incidence sur les comptes consolidés au 30 juin 2002, ni sur le montant des provisions pour risques et charges figurant au passif du bilan consolidé à l'ouverture de l'exercice 2002.

NOTE 3. OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

	30/06/02	31/12/01	30/06/2001
Caisse ,CCP, banques centrales	67	233	297
Effets publics et valeurs assimilées (1)	6 311	5 851	9 310
Titres de transaction	2521	1571	6633
Titres de placement	3137	3471	2
Titres d'investissement (2)	556	646	2616
Créances rattachées (3)	97	163	59
Créances sur établissements de crédit (4)	45 668	16 673	18 646
A vue	5651	4122	5 098
A terme	39738	12380	13 275
créances douteuses	107	79	91
créances rattachées	237	147	238
provisions sur créances douteuses	(65)	(55)	(56)
Total	52 046	22 757	28 253

(1) Après provision des :	(14)	(12)	-
Titres de placement	(14)	(12)	-
Titres d'investissement	-	-	-
(2) Dont cessions avant l'échéance :	(87)	(1 182)	(3)
(3) Dont créances rattachées sur :	97	163	59
Titres de placement	81	143	-
Titres d'investissement	16	20	59
(4) dont créances subordonnées :	13	18	16
saines	10	15	15
douteuses	-	-	-
créances rattachées	3	3	1

NOTE 4 OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE ET OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES

	30/06/2002	31/12/2001	30/06/01
Comptes ordinaires débiteurs	4 220	3 424	4 339
Créances commerciales	668	751	668
Affacturage	1 698	1 804	1 687
Autres concours à la clientèle	26 446	27 436	26 105
Créances rattachées et valeurs non imputées	1 357	302	613
Créances douteuses	1 173	1 173	1 106
Provisions sur créances douteuses	(681)	(686)	(609)
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	34 881	34 204	33 909
Crédit bail et location simple	5 297	5 267	5 161
Créances rattachées	124	113	72
Provisions sur créances	(164)	(176)	(145)
OPERATIONS DE CREDIT BAIL ET ASSIMILEES	5 257	5 204	5 088

NOTE 4-1 AUTRES CONCOURS A LA CLIENTELE

	30/06/02	31/12/01	30/06/01
Crédits de trésorerie et à la consommation	10 892	11 641	11 916
Crédits à l'équipement	3 515	3 712	3 642
Crédits à l'export	1 599	1 897	2 186
Crédits à l'habitat	162	180	181
Titres reçus en pension	4 105	3 017	1 310
Prêts subordonnés	235	464	314
Autres crédits	5 938	6 525	6 556
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	26 446	27 436	26 105

NOTE 4-2 OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES

	30/06/02	31/12/01	30/06/01
Crédit-bail immobilier	3 365	3 375	3 326
Encours	3 166	3 206	3 179
Biens temporairement non loués et créances douteuses	222	215	209
Créances rattachées	119	110	67
Provision pour dépréciation des biens	(17)	(19)	(24)
Provision pour dépréciation des créances douteuses	(125)	(137)	(105)
Crédit-bail mobilier	1 331	1 267	1 195
Encours	1 327	1 264	1 187
Biens temporairement non loués et créances douteuses	20	18	19
Créances rattachées	4	2	3
Provision pour dépréciation des biens	(10)	(8)	(5)
Provision pour dépréciation des créances douteuses	(10)	(9)	(9)
Location simple financière	561	562	567
Encours	559	561	567
Biens temporairement non loués et créances douteuses	3	3	
Créances rattachées	1	1	2
Provision pour dépréciation des biens	0	0	
Provision pour dépréciation des créances douteuses	(2)	(3)	(2)
TOTAL	5 257	5 204	5 088

NOTE 4-3 CRANCES DOUTEUSES ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION

	30/06/02	31/12/2001	30/06/2001
Créances douteuses sur établissements de crédit	107	79	91
Provisions pour créances douteuses sur établissements de crédit	(65)	(55)	(56)
Créances douteuses sur prêts à la clientèle	1 173	1 173	1 106
Provisions pour créances douteuses sur prêts à la clientèle	(681)	(686)	(609)
Créances douteuses sur opérations de crédit-bail et assimilées	244	236	231
Provisions pour créances douteuses sur opérations de crédit-bail et assimilées	(164)	(176)	(145)
Taux de couverture :			
Provisions pour créances douteuses sur créances douteuses brutes	60%	62%	57%

NOTE 5 OBLIGATIONS, ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE ET VARIABLE

	30/06/2002	31/12/2001	30/06/2001
Titres de transaction (1)	5 521	2 968	4 169
. Actions et autres titres à revenu variable	509	227	364
. Obligations et autres titres à revenu fixe	5 012	2 741	3 805
Titres de placement (2)	6 395	6 598	5 576
. Actions et autres titres à revenu variable	946	862	936
. Obligations et autres titres à revenu fixe	5 449	5 736	4 640
Titres d'investissement (3)	8 490	8 988	9 184
Titres de l'activité de portefeuille (5)	770	791	789
Créances rattachées (4)	152	153	165
TOTAL	21 328	19 498	19 883

(1) dont :

créances représentatives des titres prêtés	765	716	323
transferts en titres de placement		(5 430)	-

(2) dont :

cotés	4 956	5 219	3 887
créances représentatives des titres prêtés	-	-	-
transferts de titres de transaction		5 430	-
transferts de / vers titres d'investissement subordonnés	5	1 678	(6)
émis par des organismes publics	54	105	236
actions propres	-	-	2
plus-values latentes correspondant à la différence entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition	42	47	13
moins-values latentes ayant fait l'objet d'une provision au bilan	11	12	1
	(135)	(92)	(80)

(3) dont :

cotés	6 778	7 231	8 086
transferts de / vers titres de placement subordonnés	(5)	(1 678)	6
émis par des organismes publics	5	5	99
titres douteux	640	776	523
provision	80	106	92
cessions avant l'échéance	(38)	(48)	(47)
	(706)	(1 346)	-

(4) Après provision de

(1)	(1)	-
-----	-----	---

(5) dont :

cotés	161	189	201
Après provision de	(170)	(150)	(146)

Valeurs estimatives des titres de l'activité de portefeuille :

	30/06/2002		31/12/2001		30/06/2001	
	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées						
. au cours de bourse	161	172	188	194	194	217
. d'après d'autres méthodes	609	777	603	771	595	788
Total . (5)	770	949	791	965	789	1 005

Note 6 : OPERATIONS DES ENTREPRISES D'ASSURANCE

Actif - Placements des entreprises d'assurance

	30/06/2002	31/12/2001	30/06/2001
Terrains et constructions	392	383	350
Autres placements	14 277	13 633	13 209
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes	2947	3286	3372
sous-total	17 616	17 302	16 931
Part des réassureurs dans les provisions techniques :			
Contrats Vie	2 289	2 289	2 229
Contrats non-Vie	3	2	2
sous-total	2 292	2 291	2 231
Total	19 908	19 593	19 162

Les placements d'assurance constitutifs de ressources émises par d'autres établissements du Groupe ont été annulés au titre de l'élimination des opérations réciproques.

Passif - Provisions techniques des entreprises d'assurance

	30/06/2002	31/12/2001	30/06/2001
Provisions mathématiques	17 371	17 032	16 531
<i>dont :</i>			
- assurance-vie	14 335	13 684	13 092
- assurance IARD	10	6	7
- représentatives de contrats en unités de comptes	3 026	3342	3432
Provisions pour sinistres	98	88	78
Provisions pour participation aux bénéfices	110	134	161
Autres provisions techniques	3	-	-
Réserves de capitalisation (1)	-	-	-
Provisions d'égalisation (1)	-	-	-
Total	17 582	17 254	16 770

(1) Le traitement de cette provision est exposé à la note 1.11

**NOTE 7 : PARTICIPATIONS, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES,
AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME**

	30/06/2002	31/12/2001	30/06/2001
Titres mis en équivalence			
activités de capital risque	25	31	28
+X Développement	11	13	12
IDF Nord Croissance	6	7	7
Sofinnova	1	3	2
Sud-Est Croissance	7	8	7
autres	0	0	0
dont quote-part dans le résultat	(1)	3	2
activités immobilières	0	0	0
autres	-	-	-
dont quote-part dans le résultat	-	-	-
activités d'assurance	96	97	94
COFACE (Note 7.2)	83	86	84
Pôle Assurances Banque Populaire	13	11	10
dont quote-part dans le résultat	2	10	6
activités services financiers	7	7	
OFIVM	7	7	-
dont quote-part dans le résultat	-	-	-
autres activités	1	1	1
dont quote-part dans le résultat	-	-	-
Sous Total.....	129	136	123
dont quote-part dans le résultat	1	13	8
Autres Participations, parts dans les entreprises liées et titres détenus à long terme			
Participations (1) (2)	383	329	355
Créances rattachées.....	128	24	17
Sous Total.....	511	353	372
Total.....	640	489	495
Après Provisions de	(88)	(94)	(81)

(1) Dont participations non consolidées détenues dans des établissements de crédit

67 65 35

(2) Dont titres cotés

98 81 46

NOTE 7.1 - TITRES DE PARTICIPATIONS ET DE FILIALES NON CONSOLIDES

	30/06/2002	31/12/2001	30/06/01
Principales participations :			
Soparind	43	43	26
SCI Colomb Magellan.....	38	38	20
Sicovam Holding.....	30	30	30
IKB Deutsche Industriebank	29	29	29
Athlon Groep.....	23	-	-
Euronext (SBF).....	15	15	23
Finantia	15	15	15
Autres titres :	190	159	212
Total	383	329	355

NOTE 7.2 - ETATS FINANCIERS ABREGES DE LA COFACE

(présentation sociétés d'assurance)

ACTIF	30/06/2002	31/12/2001	30/06/01
Placements	653	684	665
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	40	31	27
Créances	302	282	238
Autres actifs	94	86	32
Total Actif	1 089	1 083	962

PASSIF	30/06/2002	31/12/2001	30/06/01
Capitaux propres	425	431	420
provisions techniques brutes	379	372	372
Provisions pour risques et charges	22	20	17
Autres passifs	263	260	153
Total Passif	1 089	1 083	962

RESULTAT	30/06/2002	31/12/2001	30/06/01
Résultat technique	11	39	26
Produits nets des placements	7	24	35
Autres charges et produits	(8)	(12)	(23)
Impôt sur les bénéfices	(2)	(17)	(14)
Résultat de l'exercice	8	34	24

NOTE 8. IMMOBILISATIONS

	30/06/02			31/12/01			30/06/01		
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Brut	Amortissements et provisions	Net	Brut	Amortissements et provisions	Net
Immobilisations d'exploitation									
. Immobilisations incorporelles	142	(90)	52	139	(86)	53	123	(77)	46
. Immobilisations corporelles.....	555	(216)	339	526	(208)	318	654	(239)	415
Total	697	(306)	391	665	(294)	371	777	(316)	461
Immobilisations hors exploitation	29	(5)	24	30	(5)	25	38	(4)	34
Immobilisations données en location simple non financière	241	(115)	126	256	(123)	133	283	(138)	145
Total des immobilisations	967	(426)	541	951	(422)	529	1 098	(458)	640

	31/12/2001	acquisitions	cessions	changement de périmètre	autres	30/06/2002
Valeurs brutes						
Immobilisations incorporelles d'exploitation:	139	10	(3)	0	(4)	142
. fonds de commerce.....	29	-	-	-	4	33
. logiciels.....	104	9	(3)	-	(8)	102
. Autres immobilisations incorporelles.....	6	1	-	-	-	7
Immobilisations corporelles d'exploitation :	526	52	(17)	(2)	(4)	555
. terrains et constructions d'exploitation.....	298	36	-	(3)	(3)	328
. autres immobilisations corporelles d'exploitation.....	228	16	(17)	1	(1)	227
Immobilisations corporelles hors exploitation :	30	0	(1)	0	0	29
. terrains et constructions hors exploitation.....	28	-	(1)	-	-	27
. autres immobilisations corporelles hors exploitation.....	2	-	-	-	-	2
. immobilisations données en location simple non financière.....	256	-	(15)	-	-	241
TOTAL	951	62	(36)	(2)	(8)	967

	31/12/2001	dotations et reprises	cessions	changement de périmètre	autres	30/06/2002
Amortissements et provisions						
Immobilisations incorporelles d'exploitation :	(86)	(10)	3	0	4	(89)
. fonds de commerce.....	0	-	-	-	-	0
. logiciels.....	(84)	(10)	3	-	3	(88)
. Autres immobilisations incorporelles	(2)	-	-	-	1	(1)
Immobilisations corporelles d'exploitation :	(208)	(20)	7	3	1	(217)
. terrains et constructions d'exploitation.....	(88)	(5)	-	3	-	(90)
. autres immobilisations corporelles d'exploitation.....	(120)	(15)	7	-	1	(127)
Immobilisations corporelles hors exploitation :	(5)	0	0	0	0	(5)
. terrains et constructions hors exploitation.....	(5)	-	-	-	-	(5)
. autres immobilisations corporelles hors exploitation.....	0	-	-	-	-	0
. dotations aux amortissements et aux provisions.....	-	(30)	-	-	-	-
. immobilisations données en location simple non financière.....	(123)	8	8	-	-	(115)
TOTAL	(422)	(30)	18	3	5	(426)

NOTE 9 - ECARTS D'ACQUISITION

	30/06/02	31/12/01	30/06/01
ACTIF			
Ecart à l'ouverture de l'exercice	238	277	277
Effet de l'intégration globale des sociétés d'assurance.....			-
Dotations afférentes aux sociétés intégrées.....	(23)	(33)	(16)
Dotations afférentes aux sociétés mises en équivalence...			
Ecart sur acquisitions	164	(4)	(26)
. Assurance Banques Populaires.....		(41)	(41)
. Banque Populaire Asset management.....	132		
. Interépargne.....	32		
. BP Luxembourg.....		14	
. Spef.....		10	
. Sofinindex.....		6	6
. Ofivm.....		4	4
. Initiative et finance Investissement.....		1	2
. Natexis Capital		1	1
. +X Altair.....		1	1
. Autres.....			1
Sortie des écarts à la suite de déconsolidations		(2)	(4)
. Château de Fieuzal.....		(1)	(2)
. Fructigérance.....		(1)	(1)
. Autres.....			(1)
Total	379	238	231
PASSIF			
Ecart à l'ouverture de l'exercice	103	115	115
Effet de l'intégration globale des sociétés d'assurance.....			-
Reprise afférente aux sociétés intégrées	(7)	(13)	(6)
Ecart sur acquisitions			1
. Autres.....		1	1
Sortie des écarts à la suite de déconsolidations			(1)
Total	96	103	109

NOTE 10 COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS - ACTIF

	30/06/2002	31/12/2001	30/06/01
Débiteurs divers	1 586	1 953	1 851
Ajustement technique	165	911	640
Instruments conditionnels achetés.....	1 628	742	521
Produits à recevoir	649	587	579
Comptes d'encaissement.....	56	514	430
Chèques et effets à l'encaissement, comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	1 704	401	1 801
Comptes spécifiques à l'assurance.....	145	113	125
Impôts différés.....	62	63	-
Divers	3 492	2 558	2 635
Total	9 487	7 842	8 582

NOTE 11 - OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES - PASSIF

	30/06/02	31/12/2001	30/06/2001
Banques centrales, CCP.....	378	143	321
Dettes envers les établissements de crédits.....	43 449	35 176	40 372
. A vue.....	14 855	13 452	13 733
. A terme.....	28 594	21 724	26 639
Autres sommes dues.....	1 184	111	340
Dettes rattachées.....	203	194	207
Total	45 214	35 624	41 240

NOTE 12. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

	30/06/02	31/12/01	30/06/2001
Comptes et emprunts :	7 048	7 363	6 737
à vue	4 677	5 268	4 427
à terme	2 371	2 095	2 310
Titres donnés en pension livrée	24 932	6 607	6 061
Dépôts de garantie	85	27	31
autres sommes dues	162	248	397
Dettes rattachées	97	19	63
	32 324	14 264	13 289

NOTE 13. DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

	30/06/02	31/12/2001	30/06/2001
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	18 143	15 450	16 750
Emprunts obligataires (1)	5 956	6 771	7 700
Bons de caisse et bons d'épargne.....	6	9	
Autres effets de commerce.....	677	777	753
Dettes rattachées.....	318	404	406
Total (2)	25 100	23 411	25 609

(1) - Obligations convertibles

Natexis Banques Populaires a procédé en 1993 à l'émission de 1 781 000 obligations convertibles à raison d'une action pour une obligation pour un montant total de 1,3 milliard de francs amortissables en totalité le 1er janvier 2001.

Au 31 décembre 2001, toutes les obligations ont été remboursées.

(2) émis directement par :

	30/06/02	31/12/2001	30/06/2001
NBP.....	24 017	22 206	24 306
Factorem.....	677	777	744
Val A	155	181	177
BP Luxembourg.....	143	135	-
Interfinance Natexis N.V.	99	99	262
Autres.....	9	13	120
Total	25 100	23 411	25 609

NOTE 14 COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS - PASSIF

	30/06/2002	31/12/2001	30/06/2001
Créditeurs divers	2 396	1 404	907
Titres de transaction-dettes pour titres empruntés.....	4 101	2 478	2 318
Comptes spécifiques à l'assurance.....	2 334	2 331	2 261
Instruments conditionnels vendus.....	1 655	573	449
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	1 441	447	2 010
Charges à payer	730	747	673
Ajustement technique	283	928	1 094
Produits perçus d'avance	133	187	196
Impôts différés.....	98	103	77
Comptes d'encaissement.....	28	424	289
Divers	3 588	2 744	1 607
Total	16 787	12 366	11 881

NOTE 15. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	30/06/02	31/12/01	30/06/01
Provision pour risques- pays	304	333	367
Provision pour risques sectoriels	122	158	161
Provision pour risques individualisés	93	78	65
Provision sur engagements de hors-bilan	9	8	24
Provision pour passifs sociaux (1)	100	92	71
Provision pour pertes futures sur contrats indiciels	19	0	0
Provision pour convergence informatique	0	0	8
Provisions pour instruments financiers à terme	10	9	8
Provisions pour risques activité immobilière	2	5	13
Autres provisions	74	75	85
Total	733	758	802

(1)En 2001, conformément à l'Avis n° 2001-G du Comité d'urgence du CNC , les contrats de couverture de passifs sociaux souscrits par les entreprises du groupe auprès de compagnies d'assurance du groupe ont fait l'objet d'élimination intragroupe pour le montant des primes versées et du reclassement des valeurs acquises par ces contrats du poste Provisions mathématiques au poste Provisions pour risques et charges -passifs sociaux au bilan consolidé. Le montant reclassé est de 15 millions d'euros.

	30/06/02	31/12/01	30/06/01
Dettes subordonnées à durée déterminée (1)			
Titres subordonnés	950	1 016	1 020
Emprunts subordonnés	859	538	496
Sous-Total	1 809	1 554	1 516
Dettes subordonnées à durée indéterminée			
Titres subordonnés (2)	196	258	493
Emprunts subordonnés	163	167	163
Sous-Total	359	425	656
Total	2 168	1 979	2 172
Dépôt de garantie à caractère mutuel	3	4	4
Dettes rattachées	36	40	49
Total Dettes subordonnées (3)	2 207	2 023	2 225

(1) Titres et emprunts subordonnés remboursables :

échéances	devises			
2012	EUR	334	14	-
2011	EUR	39	39	-
2010	FRF	9	9	9
2010	EUR	312	312	312
2009	FRF	56	56	56
2009	EUR	98	98	98
2008	FRF	2	2	2
2007	FRF	101	101	101
2006	FRF	154	154	154
2005	USD	312	353	368
2005	FRF	45	45	45
2004	FRF	31	31	31
2004	LUF	151	151	151
2003	LUF	50	50	50
2003	FRF	65	65	65
2002	LUF	50	74	74
		1 809	1 554	1 516

(2) Titres subordonnés à durée indéterminée :

- 100 millions USD au taux après swap de 12,70% et à échéance économique du 25 février 2004. Traité comptablement comme un emprunt amortissable. (cf. note 2-8)

- son montant en millions USD est de

26

31

46

- et sa contrevaletur en millions d'euros

26

36

43

-TSDI convertible en actions de Natexis Banques Populaires émis en mai 1996

63

115

127

-TSDI émis en décembre 1996 de 150 millions USD

-

98

-TSDI émis en février 1997 de 100 millions USD

-

118

-Titres participatifs non remboursables émis en novembre 1985 par la BFCE et dont la rémunération comprend une partie fixe égale à 0,45 x TAM et une partie variable en fonction de la progression du résultat net consolidé par rapport à l'exercice précédent.

107

107

107

196

258

493

(3) dont emprunts :

de Natexis Banques Populaires	1 995	1 800	2 001
de Natexis Banque, société absorbée par Natexis Banques Populaires en 2000	-	-	-
de Fructivie Sa	85	85	85
d'Interfinance	26	36	43
de Factorem	33	33	33
de Bail BP	16	16	16
de Fructicomi	11	11	11
de BP Luxembourg	10	10	10
de Natexis Arbitrage	10	10	-
de Natexis Métales	5	5	9
de Sofingest	5	5	5
de Coficiné	2	2	2
de Fructibail	2	2	2
de SBFi	2	2	2
de La Prospérité	2	2	2
de Natexis Capital	-	-	-
	2 204	2 019	2 221

NOTE 17. VARIATION DES FONDS PROPRES ET ASSIMILES (selon la proposition d'affectation du résultat)

en millions d'EUROS	Capital	Primes d'émission	Réserves (1)	Capitaux propres hors FRBG	FRBG	Capitaux propres	Intérêts minoritaires
Fonds propres et assimilés au 30 juin 2001 avant résultats	684	1 475	1 096	3 255	264	3 519	597
Augmentation de capital	25	97		122		122	
Ecart de conversion.....			6	6		6	(11)
changements de méthodes (2)	-	-	(6)	(6)		(6)	
variations du périmètre				0		0	(24)
Autres variations	-	7	(7)	0	(1)	(1)	
Fonds propres et assimilés au 31 Décembre 2001 avant affectation	709	1 579	1 089	3 377	263	3 640	562
Résultat au 31 décembre 2001	-	-	291	291	-	291	58
Distribution	-		(111)	(111)	-	(111)	(55)
Fonds propres et assimilés au 31 Décembre 2001 après affectation	709	1 579	1 269	3 557	263	3 820	565
Augmentation de capital	12	39		51		51	
Ecart de conversion.....			(55)	(55)		(55)	(38)
changements de méthodes	-	-		0		0	
variations du périmètre				0		0	(11)
Autres variations	-		2	2	(19)	(17)	(1)
Fonds propres et assimilés au 30 juin 2002 avant résultats	721	1 618	1 216	3 555	244	3 799	515
Résultat au 30 juin 2002	-	-	90	90	-	90	20
Fonds propres et assimilés (3) au 30 juin 2002 après résultats	721	1 618	1 306	3 645	244	3 889	535

(1) Part du groupe dans les réserves, report à nouveau, différences de consolidation, écarts de réévaluation, écarts de conversion, bénéfice consolidé.

(2) Provisionnement des médailles du travail

(6)

(3) Les minoritaires des filiales ayant émis les actions préférentielles s'élèvent à 495 M€

NOTE 18 : INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES

En millions d'euros

	30/06/2002	31/12/2001	30/06/01
Ventilation des équivalents risques pondérés par type de contrepartie (effet collatéral déduit)			
Banquiers	402	461	436
Clients	161	115	128
Garanties reçues (collatéralisation)			
Banquiers	-	-	-

NOTE 19 INFORMATIONS SUR LES ENCOURS HORS BILAN (PRODUITS DERIVES)

En millions d'euros

	30/06/2002	31/12/2001	30/06/2001
Encours hors-bilan (notionnels) des produits dérivés	588 636	592 701	579 622
Opérations de couverture (micro et macro couverture)	140 197	145 767	149 578
Opérations de gestion de positions	448 439	446 934	430 044
	588 636	592 701	579 622
Opérations effectuées sur les marchés de gré à gré	491 516	544 708	532 625
Opérations effectuées sur les marchés organisés (et assimilés)	97 120	47 993	46 997
	588 636	592 701	579 622
Opérations fermes	491 848	525 518	521 880
Opérations conditionnelles	96 788	67 183	57 742
	588 636	592 701	579 622
Type de marché			
. taux d'intérêt	422 218	459 029	447 908
. change	95 440	96 512	97 575
. autres	70 978	37 160	34 139
	588 636	592 701	579 622
Type de produits			
. swaps	308 350	371 600	377 825
. FRA	33 831	26 427	13 965
. futures	54 051	42 942	41 054
. Caps, floors et options de taux d'intérêt	38 230	40 268	36 102
. Autres options	43 070	17 011	14 500
. change à terme	95 440	84 543	89 009
. Autres	15 664	9 910	7 167
	588 636	592 701	579 622
Engagements sur marchés de gré à gré selon la durée résiduelle			
0 à 1 an	362 070	394 696	379 813
1 à 5 ans	85 186	98 672	100 464
plus de 5 ans	44 260	51 340	52 348
Engagements sur marchés organisés (et assimilés) selon la durée résiduelle			
0 à 1 an	93 631	47 407	46 438
1 à 5 ans	1 664	415	252
plus de 5 ans	1 825	171	307
	588 636	592 701	579 622
Encours bilan attachés aux produits dérivés			
Instruments conditionnels achetés	1 628	742	521
Instruments conditionnels vendus	1 656	573	449

NOTE 20 : OPERATIONS EN DEVISES**Positions nettes bilan et hors-bilan**

En millions d'euros

Monnaies	Pays d'émission	30/06/2002		31/12/2001		30/06/2001	
		Longues	Courtes	Longues	Courtes	Longues	Courtes
USD	Etats-Unis	116			(169)	63	
GBP	Royaume-Uni	490			(10)		(14)
CAD	Canada		(1)	5		7	
NOK	Norvège	3			(2)	2	
DKK	Danemark		(2)		(2)		(2)
JPY	Japon		(4)	1		87	
CHF	Suisse	4		-	-	8	
Autres devises		4	(46)	32	(13)	4	(5)
Total		564		(158)		150	

NOTE 21 : INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES

	30/06/02	30/06/01	31/12/2001
. Sur opérations avec les établissements de crédit ..	1 166	789	1 488
. Sur opérations avec la clientèle	929	1 238	2 354
. Sur opérations de crédit bail et assimilés.....	175	172	339
. Sur obligations et autres titres à revenu fixe	532	509	1 085
. Sur opérations de macro couverture.....	1	14	6
Total	2 803	2 722	5 272

NOTE 22: INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES

	30/06/02	30/06/01	31/12/2001
. Sur opérations avec les établissements de crédit ..	(1 360)	(1 535)	(2 457)
. Sur opérations avec la clientèle.....	(431)	(408)	(1 037)
. Charges sur opérations de crédit bail et assimilées..	(2)	(2)	(4)
. Sur obligations et autres titres à revenu fixe	(683)	(721)	(1 582)
. Sur opérations de macro couverture.....	(2)	(16)	(16)
Total	(2 478)	(2 682)	(5 096)

NOTE 23 : REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

	30/06/02	30/06/01	31/12/2001
Placements.....	5	3	4
Titres de l'Activité de Portefeuille (TAP)...	12	10	21
Participations.....	9	5	23
Total	26	18	48

NOTE 24: COMMISSIONS

	30/06/02	30/06/01	31/12/01
Produits de commissions			
Sur opérations avec la clientèle .	104	91	236
Sur opérations sur titres	95	137	231
Sur autres prestations de services financiers .	127	114	205
Sur autres engagements donnés.....	76	77	151
Sur moyens de paiement	59	59	116
Sur instruments financiers à terme	13	11	24
Sur engagements de financement .	15	10	23
Sur engagements de garantie .	4	4	8
Sur opérations avec les établissements de crédit .	-	1	5
Sur opérations de change	1	1	2
Produits de commissions.....	494	505	1 001
Charges de commissions			
Sur autres prestations de services financiers	(88)	(89)	(180)
De l'activité d'assurance.....	(64)	(57)	(113)
Sur opérations sur titres	(28)	(39)	(68)
Sur moyens de paiement	(18)	(16)	(38)
Sur opérations avec les établissements de crédit .	(13)	(13)	(28)
Sur instruments financiers à terme	(12)	(9)	(18)
Sur engagements de garantie .	-	(4)	(1)
Sur opérations avec la clientèle .	(1)	(1)	(1)
Sur autres engagements reçus.....	-	-	(4)
Sur opérations de change	(1)	-	(1)
Charges de commissions.....	(225)	(228)	(452)
Commissions nettes	269	277	549

NOTE 25 : RESULTAT DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION

	30/06/02	30/06/01	31/12/2001
. Résultat sur titres de transaction .	12	86	(222)
. Résultat sur opérations de change .	18	(28)	5
. Resultat sur opérations d'instruments financiers à terme .	68	265	613
Total	98	323	396

**NOTE 26: GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS DES PORTEFEUILLES
DE PLACEMENT ET ASSIMILES**

	30/06/02	30/06/01	31/12/2001
Titres de placement			
Plus-values de cession	21	71	266
Moins-values de cession	(5)	(2)	(11)
Dotations aux provisions	(43)	(43)	(96)
Reprises de provisions	21	19	51
Frais d'acquisition			
sous-total	(6)	45	210
Titres de l'activité de portefeuille (TAP)			
Plus-values de cession	31	125	236
Moins-values de cession	(21)	(45)	(137)
Dotations aux provisions	(35)	(30)	(65)
Reprises de provisions	12	19	50
Frais de cession sur TAP			(1)
sous-total	(13)	69	83
Total	(19)	114	293

NOTE 27: MARGE BRUTE DES ACTIVITES D'ASSURANCE

	30/06/02	30/06/2001	31/12/2001
Primes Vie	1 129	1 005	1 996
Primes Non Vie	35	24	48
Produits nets des placements financiers	6	212	358
Charges de prestation	(1 012)	(845)	(1 694)
Variation des provisions techniques	(45)	(286)	(504)
	113	110	204

NOTE 28 . PRODUITS NETS DES AUTRES ACTIVITES

	30/06/02	30/06/01	31/12/2001
Ventes et loyers d'immeubles par les filiales immobilières	8	9	11
Prestations d'informatique	22	28	42
Autres.....	2	1	6
Total	32	38	59

NOTE 29 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

	30/06/2002	30/06/2001	31/12/2001
Frais de personnel			
. Salaires et traitements.....	207	208	420
. Charges sociales (1)	89	92	184
. Intéressement et participation ...	13	16	30
. Charges fiscales	19	16	35
. Refacturations	(5)	(15)	(19)
Total	323	317	650
Autres frais administratifs			
. Impôts et taxes	29	30	64
. Services extérieurs	244	240	510
. Refacturations	(13)	(12)	(40)
Total	260	258	534
Charges générales d'exploitation	583	575	1 184

Effectif salarié moyen (en équivalent temps plein) 7 862 7 300 7 458

(1) Dont charges de retraite 28 25 51

NOTE 30 : COUT DU RISQUE

	30/06/02		30/06/01		31/12/01	
Sur créances:		-93		-20		-162
Dotations aux provisions	-99		-59		-220	
Reprises de provisions	57		116		174	
Pertes couvertes	-50		-74		-114	
Pertes non couvertes	-5		-6		-9	
Récupérations sur créances amorties	4		3		6	
Sur titres:		-21		-20		-20
Dotations aux provisions	-33		-20		-31	
Reprises de provisions	11		0		11	
Charge nette sur éléments d'actif		-114		-40		-182
Sur risques et hors bilan						
Dotations		-41		-69		-151
aux provisions pour risques	-40		-52		-146	
aux provisions sur engagements par signature	-1		-17		-5	
Reprises		69		23		149
des provisions pour risques	69		22		141	
de provisions sur engagements par signature	0		1		8	
Charge nette sur éléments de passif		28		-46		-2
Total		-86		-86		-184

En 2001, des cessions de titres d'investissement compromis ont dégagé une perte de 13 millions d'euros en "gains ou pertes sur actifs immobilisés".

La restructuration d'une créance asiatique compromise en titres de participation a conduit à la reprise d'une provision sur créances de 6 millions d'euros en "coût du risque" et à la dotation aux provisions sur titres de participation en "gains ou pertes sur actifs immobilisés" d'un même montant.

Economiquement, cette perte et cette reclassification dont le total atteint 19 millions d'euros sont assimilées à un coût du risque. Ainsi, le coût du risque mentionné dans le communiqué de presse, est-il de $184 + 19 = 203$ millions d'euros.

Variation des provisions	2 001	dotations	reprises	PNB*	Autres**	30/06/2002
Créances douteuses et débiteurs douteux	743	99	-57	0	-35	750
Titres douteux	84	33	-11	0	-5	101
Risques géographiques et sectoriels (passif)	491	14	-55	0	-24	426
Risques individualisés (passif)	85	27	-14	0	4	102
	1 403	172	-138	0	-59	1 378

*Les provisions sur intérêts impayés sont enregistrées en PNB; les flux nets sont inférieurs à 1 million d'euros

**Cette colonne comprend essentiellement les écarts de conversion et les reclassements de rubrique à rubrique

NOTE 31 : GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

	30/06/02	30/06/01	31/12/2001
Immobilisations financières			
Plus-values			
- Participations et autres titres détenus à long terme	15	-	23
- Titres d'investissement	-	-	1
Moins-values			
- Participations et autres titres détenus à long terme	-	(16)	(20)
- Titres d'investissement	(1)	(1)	(15)
Dotations aux provisions			
- Participations et autres titres détenus à long terme	(2)	(2)	(15)
- Titres d'investissement	-	-	-
Reprises de provision			
- Participations et autres titres détenus à long terme	1	16	20
- Titres d'investissement	-	1	-
Sous-total	13	(2)	(6)
Immobilisations corporelles et incorporelles	-	4	9
TOTAL	13	2	3

NOTE 32 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

	30/06/02	30/06/01	31/12/01
Charges de restructuration			
dotation à la provision			-
charges exceptionnelles	-	(11)	(11)
reprise de la provision	-	11	11
modification des modalités de calcul des passifs sociaux		-	-
Modification des modalités de calcul des passifs sociaux			
dotation à la provision		-	-
charges exceptionnelles	(14)	-	(4)
reprise de la provision	-	-	4
Quote-part du bénéfice correspondant aux droits achetés aux actionnaires minoritaires		-	-
Frais de convergence informatique et passage à l'euro.....			
dotation à la provision		-	-
charges exceptionnelles	-	(6)	(17)
reprise de la provision	-	6	17
Amortissement de l'écart d'évaluation du portefeuille de crédit-bail apporté en 1995 à Natexis Bail par la société Fidéi		-	-
Autres éléments exceptionnels			
dotation à la provision		-	-
produits exceptionnels nets	-	-	6
Dotations aux provisions sur swap indiciels	(19)		
Fonds de garantie de place	(1)	(2)	(3)
	(34)	(2)	3

NOTE 33 -IMPOT SUR LES BENEFICES

	30/06/02	30/06/01	31/12/01
Groupe d'intégration fiscale	(35)	(31)	(28)
Autres filiales françaises	(8)	(7)	(14)
Filiales étrangères	(5)	(8)	(9)
Succursales à l'étranger	(7)	(6)	(11)
Impôt courant	(55)	(52)	(62)
Impôt différé	3	(25)	(17)
Total	(52)	(77)	(79)

**NOTE 33-1 RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE D'IMPOT
TOTALE ET LA CHARGE D'IMPOT THEORIQUE**

En millions d'euros	30/06/02	31/12/01
+ Résultat net- Part du groupe	90	291
+ Résultat net- Part des minoritaires	20	58
+ Impôt de l'exercice	52	79
+ Amortissement des écarts d'acquisition	17	20
- Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	(1)	(13)
= Résultat comptable consolidé avant impôt, amortissement des écart d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence	178	435
+/- Différences permanentes (1)	(62)	(185)
= Résultat fiscal consolidé	116	250
x Taux d'impôt théorique	33.33%	33.33%
= Impôt théorique	(39)	(83)
+ Contributions et impôt forfaitaire annuel	(5)	(7)
+ Impôt au taux réduit	(9)	(2)
+ Défisits de l'exercice limités par prudence (2)	(16)	
+ Effets de l'intégration fiscale étrangères	4 (2)	6 1
+ Redressements fiscaux	1	(16)
+ Avoirs fiscaux et crédits d'impôt	6	15
+ Effet de la norme semestrielle	9	
+ Autres éléments	(1)	7
= Charge d'impôt de l'exercice	(52)	(79)

- Les principales déductions opérées au titre de différences permanentes sont: les résultats
- (1) exonérés des filiales à statut SCR et ceux des filiales ayant émis des actions préférentielles dont le dividende est assimilé fiscalement à une charge d'intérêt
- (2) En 2001, le montant de déficits limités par prudence était inclus dans les "autres éléments" du fait de leur impact non significatif.

NOTE 34 : ANALYSE PAR METIERS DU COMPTE DE RESULTAT*En millions d'euros*

	Financement	Investissement	Services	Divers	TOTAL
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	433	145	282	19	879
Frais généraux et dotations aux amortissements	(195)	(116)	(227)	(75)	(613)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	238	29	55	(56)	266
Coût du risque	(101)	(6)	(1)	22	(86)
RESULTAT D'EXPLOITATION	137	23	54	(34)	180
Résultat des sociétés en équivalence		(1)	1	1	1
Résultat sur actifs immobilisés		(1)	(1)	15	13
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	137	21	54	(18)	194

(*) Le Produit Net Bancaire des métiers n'inclut pas les produits résultant du placement des fonds propres des activités filialisées et diffère de ce fait des produits nets bancaires comptables tels que mentionnés dans le rapport de gestion.

NOTE 34-1 : CONTRIBUTION DES SOCIETES NON BANCAIRES INTEGREES GLOBALEMENT AU RESULTAT CONSOLIDE

Les sociétés non bancaires les plus significatives sont les sociétés du pôle Assurance Banque Populaire constitué de : Fructilife, Fructiprévoyance, Fructivie SA, La Prospérité, Vitalia Vie et Bancassurance Popolari, sociétés intégrées globalement.

	30/06/02		30/06/01		31/12/01	
	contribution au résultat consolidé	résultat technique d'assurance	contribution au résultat consolidé	résultat technique d'assurance	contribution au résultat consolidé	résultat technique d'assurance
Marge d'intérêts	7	7	11	11	11	11
Commissions nettes	(52)	(53)	(57)	(57)	(90)	(91)
Marge brute des sociétés d'assurance	113	105	110	101	204	186
Produit net bancaire	68	59	64	55	125	106
Charges générales d'exploitation	(27)	(25)	(24)	(21)	(53)	(42)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)
Résultat brut d'exploitation	40	33	39	33	71	63
Coût du risque	-	-	-	-	-	-
Résultat d'exploitation	40	33	39	33	71	63
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-	-	-	-	-
Résultat courant avant impôt	40	33	39	33	71	63
Résultat exceptionnel	-	-	-	-	-	-
Résultat technique		33		33		63
Impôt sur les bénéfices	(18)		(7)		(17)	
Amortissement des écarts d'acquisition	-		-		-	
Intérêts minoritaires	1		-		-	
Résultat net part du Groupe	23		32		54	

NOTE 35 : REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

en euros

Administrateurs de Natexis Banques Populaires (1)

Dirigeants (2)

	30/06/02	31/12/01	30/06/2001
Administrateurs de Natexis Banques Populaires (1)	N/A	188 185	N/A
Dirigeants (2)	2 229 301	3 169 501	1 748 852

(1) En 2002, comme les années précédentes, le montant des jetons de présence versés aux administrateurs comprend une partie fixe (1525 euros par an et par personne) et une partie variable (1220 euros par séance et par personne).

Les administrateurs membres du Comité de Contrôle des Comptes, du Comité d'Audit et du Comité des Rémunérations ont perçu 915 euros par séance et par personne.

L' ensemble de ces rémunérations est versée en fin d'année.

(2) Rémunération brute globale des membres du Comité de Direction générale de Natexis Banques Populaires pendant la durée de leur mandat sur l'exercice, incluant le Président Directeur Général, le Directeur Général et le Directeur Général Délégué (voir Note 35 bis).

Nombre de membres de la Direction générale : 12 au 30 juin 2002 , 12 en 2001, 11 au 30 juin 2001.

NOTE 35 bis: REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération brute globale des mandataires sociaux a été la suivante:

en euros

Le Président Directeur Général

Le Directeur Général

Le Directeur Général Délégué du 15/10 au 31/12/2001

	30/06/02	31/12/01	30/06/01
Le Président Directeur Général	151 385	306 000	164 587
Le Directeur Général	246 000	459 000	294 333
Le Directeur Général Délégué du 15/10 au 31/12/2001	166 920	80 912	-

Aucune option de souscription d'actions n'a été attribuée aux mandataires sociaux au cours du premier semestre 2002.

Aucune option n'a été levée par les mandataires sociaux au cours du premier semestre 2002

NOTE 36 : ETAT DES ACTIFS , PASSIFS ET ENGAGEMENTS AFFERENTS A LA GESTION DES PROCEDURES PUBLIQUES

		30/06/2002	31/12/2001	30/06/2001
	A C T I F			
	Opérations interbancaires et assimilées	1 511	1 267	1 359
	Opérations avec la clientèle	146	251	336
	Comptes de régularisation et actifs divers	3	1	0
	TOTAL ACTIF.....	1 660	1 519	1 695

		30/06/2002	31/12/2001	30/06/2001
	P A S S I F			
	Opérations interbancaires et assimilées	1 130	1 279	1 259
	Opérations avec la clientèle	153	36	128
	Dettes représentées par un titre	305	305	305
	Comptes de régularisation et passifs divers	165	106	124
	TOTAL PASSIF.....	1 753	1 726	1 816

		30/06/2002	31/12/2001	30/06/2001
	Engagements donnés			
	Engagements donnés de l'activité bancaire	13	41	48
	-Engagements de financement donnés	-	13	15
	-Engagements de garantie donnés	13	28	33

NOTE 37 - REPARTITION DES EMPLOIS ET RESSOURCES SELON LA DUREE RESIDUELLE

	30 juin 2002					
	<= 3 mois	> 3 mois et < ou = 1 an	> 1 an et < ou = 5 ans	> 5 ans	durée indéterminée	TOTAL
Emplois						
Créances sur établissements de crédit	8 255	16 925	12 017	8 755		45 952
Créances sur la clientèle	10 597	4 249	8 940	5 026		28 812
Créances de crédit-bail	265	751	2 787	1 249		5 052
Obligations et autres titres à rev. fixe	3 977	5 439	5 145	4 287	54	18 902
Total emplois	23 094	27 364	28 889	19 317	54	98 718
Ressources						
Dettes sur établissements de crédit	19 239	4 071	2 697	2 587		28 594
Dettes sur la clientèle	20 091	3 593	2 532	1 087		27 303
Dettes représentées par un titre	13 963	4 401	6 016	402		24 782
Emprunts subordonnés	25	62	800	922	359	2 168
Total ressources	53 318	12 127	12 045	4 998	359	82 847

note 38
PERIMETRES COMPARES

	Activité	30/06/2002		31/12/2001		30/06/2001	
		%		%		%	
		de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **
Filiales intégrées							
ASSET BACKED MANAGEMENT CORPORATION	Arbitrage de valeurs titrisées	100	100	100	100	100	100
ASSET SQUARE	Distribution d'OPCVM	100	100	100	100	-	-
ASSURANCES BANQUE POPULAIRE	Holding	100	100	100	100	100	100
AUXILIAIRE ANTIN	Société immobilière	100	100	100	100	100	100
BANCASSURANCE POPOLARI	Assurance	51	51	51	51	-	-
B.P. LUXEMBOURG	Banque	88	88	88	88	51	51
B.P.A.M. (7)	Gestion d'épargne collective	100	100	70	70	70	70
Banque pour les Paiements on Line	Banque	100	100	100	100	100	100
BPSD Gestion	Gestion de Portefeuille	100	100	100	100	100	100
BAIL BANQUE POPULAIRE	Crédit-bail mobilier	100	100	100	100	100	100
BAIL EXPANSION	Location financière	100	100	100	100	100	100
BANQUE PRIVEE ST DOMINIQUE	Gestion et conseil boursier et patrimonial	100	100	100	100	100	100
CFJPE *	Capital investissement	(4)	(4)	(4)	50	50	50
COMPAGNIE FONCIERE NATEXIS	Investissements immobiliers	100	100	100	100	100	100
CITA*	Investissements en technologie	(1)	(1)	25	25	25	25
CO-ASSUR	Courtage d'assurance	100	100	100	100	100	100
COFICINE	Société financière (audiovisuel)	93	93	93	93	93	93
CRISTAL NEGOCIATIONS	Marchand de biens	100	100	100	100	100	100
DOMIMUR	Location de locaux à usage professionnel	100	100	100	100	100	100
DUPONT-DENANT CONTREPARTIE	Société de bourse (marchés dérivés)	50	50	50	50	50	50
ENERGECO	Crédit-bail mobilier	100	100	100	100	100	100
FACTOREM	Affacturage	100	100	100	100	100	100
FINANCIERE CLADEL	Prises de participations	100	100	100	100	100	100
FINANCIERE NATEXIS BQUE POPULAIRE	Capital investissement	100	100	100	100	100	100
FONCIERE KUPKA	Prises de participations	100	100	100	100	100	100
FRUCTIBAIL	Crédit-bail immobilier	100	100	100	100	100	100
FRUCTICOMI	Crédit-bail immobilier	100	100	100	100	100	100
FRUCTIGER	Holding	90	90	90	90	90	90
FRUCTIGESTION	Holding	100	100	100	100	100	100
FRUCTILIFE	Assurance	100	96	100	96	100	83
FRUCTIPREVOYANCE	Assurance	100	100	100	100	100	100
FRUCTIVIE SA	Assurance	100	100	100	100	100	100
IMMOBILIERE NATEXIS	Projets d'aménagement urbains et immobiliers	100	100	100	100	100	100
INITIATIVE ET FINANCE INVESTISSEMENT	Capital transmission	92	72	92	75	92	76
INTEREPARGNE	Gestion de l'épargne salariale	100	100	50	50	50	50
INTERFINANCE NATEXIS N.V.	Financements internationaux	100	100	100	100	100	100
INVEST SIGMA	Société immobilière	100	100	100	100	100	100
LA PROSPERITE	Assurance	82	82	82	82	82	82
LINEBOURSE	Courtage en ligne	100	100	100	100	100	100
NATEXIS AL AMANA BANQUE	Banque à l'étranger	100	100	100	100	100	100
NATEXIS ACTIONS AVENIR	O.P.C.V.M.	79	77	80	78	85	84
NATEXIS ACTIONS NOUVEAUX MARCHES	O.P.C.V.M.	81	77	81	77	84	80
NATEXIS AMBS	Emission d'actions préférentielles	50	18	50	17	50	27
NATEXIS ARBITRAGE (ex SPAFIN)	Prises de participations	100	100	100	100	100	100
NATEXIS BAIL	Crédit-bail immobilier	100	100	100	100	100	100
NATEXIS CAPITAL	Entreprise d'investissement	(5)	(5)	(5)	(5)	100	100
NATEXIS CAPITAL (ex NATEXIS CAPITAL MARCHES PRIMAIRES)	Entreprise d'investissement	100	100	100	100	100	100
NATEXIS FINANCE	Conseil en rapprochements d'entreprises	100	100	100	100	100	100
NATEXIS GESTION	Gestion de fonds	100	100	100	100	100	100
NATEXIS INDUSTRIE	Capital investissement	100	100	100	93	100	99
NATEXIS INVESTISSEMENT	Capital investissement	(6)	(6)	(6)	(6)	100	94
NATEXIS INVESTISSEMENT (ex SOFININDEX)	Capital risque	99	96	99	93	99	99
NATEXIS INVESTMENT CORP.	Société financière	100	100	100	100	100	100
NATEXIS LUXEMBOURG	Banque	100	100	100	100	100	100
NATEXIS METALS (ex SOGEMIN)	Courtage de métaux précieux	80	80	80	80	80	80
NATEXIS PRIVATE EQUITY ASIA	Capital investissement	100	100	100	100	100	100
NATEXIS PRIVATE EQUITY INTERNATIONAL	Capital investissement	100	100	100	100	100	100
NBP INVEST	Fonds commun de placement	100	100	100	100	-	-
NBP PREFERRED SHARES	Emission d'actions préférentielles	100	0	100	0	100	0
NEM 2	Capital investissement	88	88	88	88	88	88
OFIVM *	Conservation et intermédiation	(3)	(3)	(3)	(3)	34	34

note 38
PERIMETRES COMPARES

	Activité	30/06/2002		31/12/2001		30/06/2001	
		%		%		%	
		de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **	de contrôle	d'intérêts **
+X ALTAIR	Services informatiques	100	100	100	100	100	100
PRAMEX INTERNATIONAL	Promotion et opérations de commerce international	99	99	99	99	99	99
PROXIGMA (ex SPATITRES)	Prestations de services	100	100	100	100	100	100
S.A.G.P	Holding	100	100	100	100	100	100
SAMIC	Services informatiques	70	70	70	70	70	70
S.A.S. MONTMARTRE 1	Holding	100	100	100	100	100	100
S.C.I. ALTAIR 1	Gestion immobilière	70	70	70	70	70	70
S.C.I. ALTAIR 2	Gestion immobilière	70	70	70	70	70	70
S.C.I. VALMY COUPOLE	Gestion immobilière	100	100	100	100	100	100
SEGEX	Société financière	100	100	100	100	100	100
SEPIA	Société de portefeuille	100	100	100	100	100	100
SLIB	Services informatiques	100	100	100	100	100	100
SOCIETE DE BANQUE FRANCAISE ET INTERNATIONALE	Banque	100	100	100	100	100	100
SOCIETE FINANCIERE DE LA BFCE	Société financière	100	100	100	100	100	100
SOCIETE IMMOBILIERE A.B.C.	Gestion patrimoine immobilier	100	100	100	100	100	100
SODETO	Société de portefeuille	100	100	100	100	100	100
SOFEP	Société immobilière	100	100	100	100	100	100
SOFINGEST	Société financière	100	100	100	100	100	100
SOGAFI	Société de garantie	100	100	100	100	100	100
SOPRANE ASSURANCES	Gestion de Portefeuille	100	100	100	100	100	100
SPAFICA	Financement et Acquisition logements	100	100	100	100	100	100
SPEF	Ingénierie financière	100	100	100	100	55	55
SPEF DEVELOPPEMENT (8)	Gestion de FCPR	100	100	100	100	-	-
SPEF LBO (9)	Gestion de FCPR	100	100	-	-	-	-
SPEF VENTURE (ex SOPAGEST)	Gestion de FCPR	100	100	100	100	100	55
VAL A	Gestion de portefeuille d'investissements	98	98	98	98	98	98
VILLCOMM	Holding	(1)	(1)	100	100	100	100
VITALIA VIE	Assurance et capitalisation	100	100	100	100	100	100
ZAO NATEXIS BANQUES POPULAIRES	Banque à l'étranger	100	100	-	-	-	-
Entreprises mises en équivalence							
COFACE	Société d'assurance	19	19	19	19	19	19
FRUCTI-MAAF	Assurance	50	50	50	50	50	50
IDF NORD CROISSANCE	Prises de participations	33	33	33	33	33	18
IFCIC	Garantie Cinéma	20	20	20	20	20	20
OFIVM	Conservation et intermédiation	34	34	34	34	(2)	(2)
+X DEVELOPPEMENT	Prises de participations	33	33	33	33	33	32
SOCECA	Courtage	25	25	25	25	25	25
SOFINNOVA	Capital risque	24	24	24	24	24	24
SUD EST CROISSANCE	Prises de participations	25	25	25	25	25	14

(*) Intégration proportionnelle

(**) Dans les résultats : pour les sociétés dont les catégories d'actions confèrent des droits différents dans les résultats, le pourcentage indiqué représente la part de leur résultat revenant au groupe; à l'égard des sociétés sorties du périmètre, le pourcentage indiqué est celui existant à la date de sortie.

(1) Déconsolidation

(2) Société consolidée par intégration proportionnelle

(3) Société consolidée par mise en équivalence

(4) Société cédée le 29 juin 2001 à l'extérieur du groupe. Le compte de résultat consolidé de 2001 intègre au taux de 50% ses charges et produits du premier semestre

(5) Après apport partiel d'actif à Natexis Capital Marchés Primaires, Natexis Capital a été absorbée par Natexis Banques Populaires le 29 novembre 2001

(6) Absorbée par Sofinindex dont la dénomination est devenue Natexis Investissement

(7) Consolidée par Intégration proportionnelle en juin 2001 et décembre 2001 et par intégration globale en juin 2002

(8) Après apport d'activité de gestion de FCPR et de SCR en provenance de SPEF et SPEF Venture

(9) Après apport d'activité de gestion de FCPR en provenance de Spef Venture

3-4 Rapport sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés pour la période du 1^{er} janvier 2002 au 30 juin 2002

Messieurs les Actionnaires
de la Société Natexis Banques Populaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels de la société Natexis Banques Populaires, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2002 au 30 juin 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes consolidés semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué cet examen selon les normes de la profession applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes consolidés semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes consolidés semestriels, établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes consolidés semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels.

Neuilly-sur-Seine et Paris, le 20 septembre 2002

Les Commissaires aux Comptes

BARBIER FRINAULT & AUTRES
Richard Olivier

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU
Philippe Vassor

RSM SALUSTRO REYDEL
Michel Savioz

4 - Capital social et répartition du capital

4-1 Capital social

Au 30 juin 2002, le capital de NATEXIS BANQUES POPULAIRES s'élevait à 721 423 920 Euros composé de 45 088 995 actions de 16 euros chacune.

Ces actions sont entièrement libérées, sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur.

4-2 Répartition du capital

Au 30 juin 2002, les principaux actionnaires de NATEXIS BANQUES POPULAIRES sont les suivants :

	% du capital	% des droits de vote
Banque Fédérale des Banques Populaires	74,65 %	81,16 %
Actionnariat salarié (FCPE)	4,69 %	4,15 %
Banques Populaires régionales et Casden BP	3,15 %	3,23 %
DZ Bank AG	1,98 %	1,30 %
Maine Services (1)	1,26 %	0,83 %
IKB	0,95 %	1,20 %

(1) filiale à 100 % de la Banque Fédérale des Banques Populaires

5 - Evolution du capital depuis le 31/12/2001

Nombre d'actions au 31/12/2001	Nombre d'actions créées au cours du 1 ^{er} semestre 2002	Nombre d'actions au 30/06/2002	Capital social (en euros)
44 314 352	774 643 (1)	45 088 995	721 423 920

(1) dont 513 actions provenant de souscription du FCP,
773 930 actions provenant de conversion de TSDIC,
200 actions provenant de levées d'options de souscription d'actions.

6 - Administration et direction

Au 30 juin 2002, la Direction Générale et le Conseil d'administration de NATEXIS BANQUES POPULAIRES se compose de :

Direction Générale

- M. DUPONT Philippe : Président du Conseil d'Administration
- M. LORIOT Paul : Directeur Général
- M. LADAM François : Directeur Général Délégué

Conseil d'administration

▪ Administrateurs

- M. DUPONT Philippe : Président du Conseil d'Administration de NATEXIS BANQUES POPULAIRES
- BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES : Représentant : M. Christian HEBRARD, Président d'honneur de Casden Banque Populaire
- M. BECHAT Jean-Paul : Président-Directeur Général de la SNECMA
- M. CLAVAUD René : Président de la Banque Populaire du Centre
- M. COMAS Jean-François : Directeur Général de la Banque Populaire Cote d'Azur
- M. CORDEL Claude : Président de la Banque Populaire du Midi
- M. DUQUESNE Daniel : Directeur Général de la Banque Populaire Loire & Lyonnais
- M. GENTILI Steve : Président de Bred Banque Populaire
- M. JACQUIER Alain : Président de la Banque Populaire de Bourgogne
- M. de La CHAUVINIERE Jean
- M. NALPAS Richard : Directeur Général de la Banque Populaire Toulouse-Pyrenees
- M. THIBAUD Francis : Directeur Général de la Banque Populaire du Sud-Ouest
- M. TOURRET Jean-Louis : Président de la Banque Populaire Provencale & Corse
- M. ZOLADE Robert : Président de H.B.M. (Holding Bercy Management)
- M. CHAVAILLARD Jean-Pierre : Administrateur représentant l'actionnariat salarié

▪ Censeur

- M. GOUDARD Michel : Directeur Général Délégué de la Banque Fédérale des Banques Populaires

7 - Responsable du Document de référence et de son actualisation

7-1 Personne qui assume la responsabilité du Document de référence et de son actualisation

M. Paul Lorient, Directeur Général

7-2 Attestation du responsable du Document de référence et de son actualisation

A ma connaissance, les données du présent document d'actualisation sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ; elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Fait à Paris le 27 septembre 2002

Paul Lorient
Directeur Général

8 - Responsables du contrôle des comptes

8-1 Nom et adresse des Commissaires aux comptes

Commissaires aux comptes titulaires

- Deloitte Touche Tohmatsu, représenté par Monsieur Philippe Vassor,
185, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly sur Seine

Date de première nomination : Assemblée générale ordinaire du 25 avril 1986.

Mandat renouvelé les 23 avril 1992 et 16 juin 1998. Ce commissaire aux comptes a été nommé le 16 juin 1998 pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- Salustro Reydel, représenté par Michel Savioz,
8, avenue Delcassé
75008 PARIS
- Barbier Frinault et Autres, représenté par Richard Olivier,
41, rue Ybry
92200 Neuilly sur Seine

Ces deux Commissaires aux comptes titulaires ont été nommés pour la première fois le 16 juin 1998 pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

Commissaires aux comptes suppléants

- M. Bernard Boiton
16, parc de Béarn
92210 Saint-Cloud

Date de première nomination comme Commissaire aux comptes suppléant : Assemblée générale ordinaire du 25 avril 1980. Mandat renouvelé comme Commissaire aux comptes titulaire le 25 avril 1986, le 23 avril 1992. Nommé comme Commissaire aux comptes suppléant le 16 juin 1998.

Ce Commissaire aux comptes suppléant a été nommé le 16 juin 1998 pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

- M. François Chevreux
40, rue Guersant
75017 Paris
- M. Aldo Cardoso
4, rue de l'Ouest
92200 Nanterre

Ces deux Commissaires aux comptes suppléants ont été nommés pour la première fois le 16 juin 1998 pour une période de six ans prenant fin avec l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

8-2 Attestation des Commissaires aux comptes

En notre qualité de Commissaires aux comptes de Natexis Banques Populaires et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans l'actualisation du document de référence .

Cette actualisation complète le document de référence enregistré par la COB en date du 12 avril 2002 sous le numéro D.02-217 qui a déjà fait l'objet d'un avis de notre part en date du 10 avril 2002 dans lequel nous concluons que, sur la base des diligences effectuées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans le document de référence.

Cette actualisation a été établie sous la responsabilité de Monsieur Paul Lorient, Directeur Général. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'elle contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans la note d'information, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de Natexis Banques Populaires acquise dans le cadre de notre mission. Cette actualisation ne comportant pas de données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré, notre lecture n'a pas eu à prendre en compte les hypothèses retenues par les dirigeants et leur traduction chiffrée.

Les comptes semestriels consolidés pour la période du 1er janvier 2002 au 30 juin 2002, arrêtés par le Conseil d'administration, ont fait l'objet d'un examen limité de notre part selon les normes professionnelles applicables en France. Notre rapport d'examen limité ne comporte ni réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes présentées dans cette actualisation.

Paris et Neuilly, le 30 septembre 2002

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE TOUCHE
TOHMATSU

RSM SALUSTRO REYDEL

BARBIER FRINAULT &
AUTRES

Philippe VASSOR

Michel SAVIOZ

Richard OLIVIER